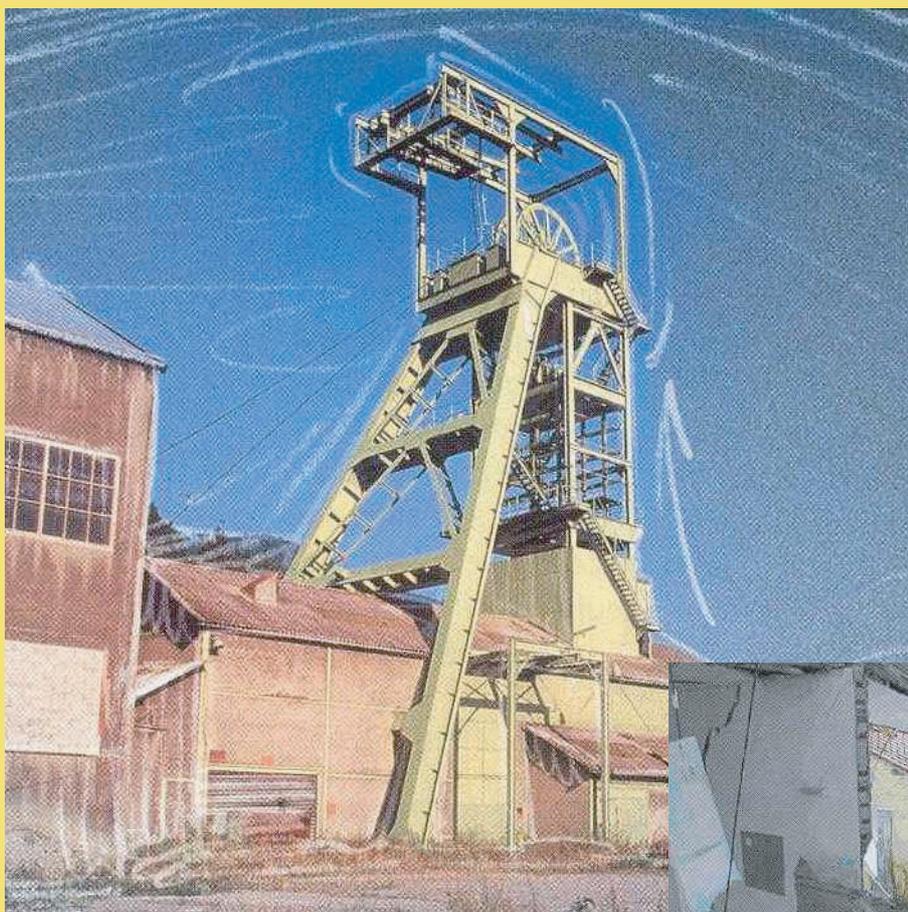


OCTOBRE 2005

ECOMINE

REVUE D'ACTUALITÉ DES MINÉRAUX ET DES MÉTAUX

Direction Générale de l'Énergie et des Matières Premières



Anglo American restructure sa filiale Kumba
Possible émergence d'un nouveau leader
(Inco-Falconbridge) sur le marché du nickel ?
Quelques aspects de « l'après-mine » (Eco-Note)

ECOMINE

Revue d'actualité des minéraux et des métaux

ECOMINE est une revue mensuelle d'information sur l'actualité des minéraux et des métaux, diffusée sur le site internet «[www.industrie.gouv.fr / energie](http://www.industrie.gouv.fr/energie)» de la Direction Générale de l'Energie et des Matières Premières du Ministère de l'Economie des Finances et de l'Industrie.

ECOMINE rassemble et analyse les informations sélectionnées dans la presse pour leur intérêt général. Les références des publications utilisées sont données à la suite de chaque article.

La rédaction de la revue ECOMINE est assurée par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM).

La revue ECOMINE comporte cinq grandes rubriques :

- *informations générales* avec trois volets : cours et tendances des métaux ; fondamentaux de l'économie mondiale ; dossiers et faits d'actualité ;
Rédacteurs : JM. Eberlé, A. Coumoul
- *informations sectorielles*, relatives aux métaux de base et d'alliage, au diamant et aux métaux précieux, aux minéraux industriels et matériaux de construction, y compris les eaux minérales et le recyclage ;
Rédacteurs : A. Coumoul, F. Barthélémy
- *questions multilatérales*, rubrique centrée notamment sur les procédures antidumping ;
Rédacteur : JM. Eberlé
- *les Etats*, du point de vue de l'exploitation de leurs ressources ;
Rédacteur : JM. Eberlé
- *les entreprises*, en ce qui concerne leur stratégie, les actions en cours, les résultats.
Rédacteur : JM. Eberlé

Une note, appelée "Eco-Note", sur un sujet particulier d'actualité accompagne chaque mois cette revue de presse.

CONTACTS DE LA REVUE ECOMINE :

*Chargée de la coordination: yveline.clain@industrie.gouv.fr

*Chargé de la réalisation : jm.eberle@brgm.fr

Avertissement

Les informations contenues dans la revue de presse ECOMINE et les opinions qui y sont exprimées n'engagent pas la responsabilité du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie.

SOMMAIRE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Cours et tendances7

➤ Métaux précieux : tous en hausse pour le second mois consécutif

➤ Métaux de base : progression en début de mois, puis stabilité pour l'aluminium, le cuivre, le plomb et le zinc ; la baisse se poursuit pour l'étain et le nickel

➤ Métaux de base : prévisions divergentes sur l'évolution des cours à moyen terme

Fondamentaux8

➤ Economie mondiale : bonne résistance de l'économie américaine, morosité persistante en Europe ; inquiétude ubiquiste sur une résurgence de l'inflation

➤ La croissance chinoise difficile à freiner

Dossiers et faits d'actualité8

➤ OPA d'Inco sur Falconbridge ; naissance du n°1 mondial du nickel

➤ Anglo American restructure sa filiale Kumba

➤ Arcelor malheureux en Chine, Turaquie et Ukraine, heureux au Brésil et au Luxembourg

➤ En Europe, le plan de restructuration d'Alcan progresse

➤ Le BRGM gèrera l'« après-mine » en France à partir de 2006

INFORMATIONS SECTORIELLES

Métaux de base11

➤ Aluminium : Alcoa émet un « profit warning » sur son résultat trimestriel et annonce une expansion majeure au Brésil

➤ Cuivre : le cours du cuivre tiré par les défections de production qui ont réorienté le marché 2005 vers un déficit

➤ Etain : Bluestone arrête la nouvelle production d'étain à Renison Bell

➤ Fer et acier : trois nouveaux succès pour Mittal Steel dans la course à la consolidation de la sidérurgie mondiale

➤ Plomb-Zinc : marché du zinc « serré » en cette fin d'année 2005

Métaux d'alliage14

➤ Chrome : les réductions de production d'aciers inoxydables font pression sur les prix du chrome

➤ Cobalt-Nickel : relance de la filière cobalt en République Démocratique du Congo

➤ Magnésium : optimisme sur la croissance du marché dans un contexte de baisse des prix en Chine

➤ Molybdène : tout le surcroît de molybdène extrait n'a pu être commercialisé faute de capacités de traitement suffisantes

Métaux spéciaux16

➤ Bismuth : fermeté des prix sur le marché chinois

➤ Silicium : recherche de produits de substitution pour la miniaturisation des puces

➤ Titane : l'optimisme est de rigueur chez les professionnels du secteur

➤ Uranium : uranium kazakh pour le Japon

Diamant et métaux précieux18

➤ Diamant : Petra Diamonds en phase de croissance aigüe

➤ Argent : le marché de l'argent métal attend l'éveil de la consommation chinoise

➤ Or : investissement majeur de Plcer Dome en République Dominicaine

➤ Palladium-platine : alors que le cours du platine est en verve, Angloplats contraint de réduire son objectif de production de platine 2005

Minéraux industriels et Matériaux de construction20

➤ British Plaster Board : prolongation de l'offre d'achat hostile de Saint-Gobain

➤ Arts de la table : Arc International est sur le point de racheter Newell Cookware Europe

➤ Verre plat : recul de l'activité en France en 2005

➤ Canalisations en fonte : Saint-Gobain investit en Chine

➤ Phosphates : croissance externe aux Etats-Unis pour l'Israélien ICL

➤ Filtres à particules : la coentreprise entre Ibiden et Saint-Gobain poursuit ses investissements en France

➤ Terre cuite : près de 110 M€ d'investissements pour le groupe Lafarge en France

➤ Ciments : la réglementation pour le chrome VI est transposée en droit français

➤ Eaux Minérales22

➤ Un observatoire de l'eau bientôt en place dans la région parisienne

➤ Les distributeurs se positionnent dans l'exploitation de l'eau minérale

Recyclage22

➤ Menaces sur les flux de déchets métalliques : les affineurs s'inquiètent

➤ Gaz fluorés : durcissement possible de la législation européenne

➤ VHU : la transposition de la directive va permettre de professionnaliser la filière

➤ DEEE : recours en annulation des professionnels contre le décret de juillet 2005

QUESTIONS MULTILATÉRALES .25

➤ Questions Globales : Projet de loi « REACH », le secteur des ressources minérales entendu ?

➤ Fer, acier : Etats-Unis, réexamen des taxes anti-dumping sur des aciers étamés japonais

➤ Fer, acier : entente illicite sur les prix au Brésil : Gerda, Belgo-Mineira et Barra Mansa jugés coupables

➤ Métaux d'alliage : Etats-Unis, revue des droits de douane sur l'importation de magnésium canadien

➤ Métaux de base : Union Européenne, des acteurs de la filière aluminium sous investigation

LES ÉTATS27

LES ENTREPRISES31

CARNET33

ÉCO-NOTE35

➤ Quelques aspects de « l'après-mine » ; par B. Feuga, Geoderis. article paru dans le n° 1 de la revue « géosciences » publié par le BRGM.

**TABLEAU DE BORD DES COURS ET TENDANCES
POUR LE MOIS D'OCTOBRE 2005**

**Métaux précieux (US\$/once)
(London fixing price)**

	Rappel moyenne 2000	Rappel moyenne 2001	Rappel moyenne 2002	Rappel moyenne 2003	Rappel moyenne 2004	Moyenne septembre 2005	Moyenne octobre 2005	Tendance octobre / septembre
Argent	4,9	4,4	4,6	4,9	6,7	7,2	7,7	+ 7,3 %
Or	280	275	310	363	409	456	470	+ 3,0 %
Palladium	680	540	337	201	230	189	208	+ 9,9 %
Platine	545	515	540	692	844	915	931	+ 1,8 %

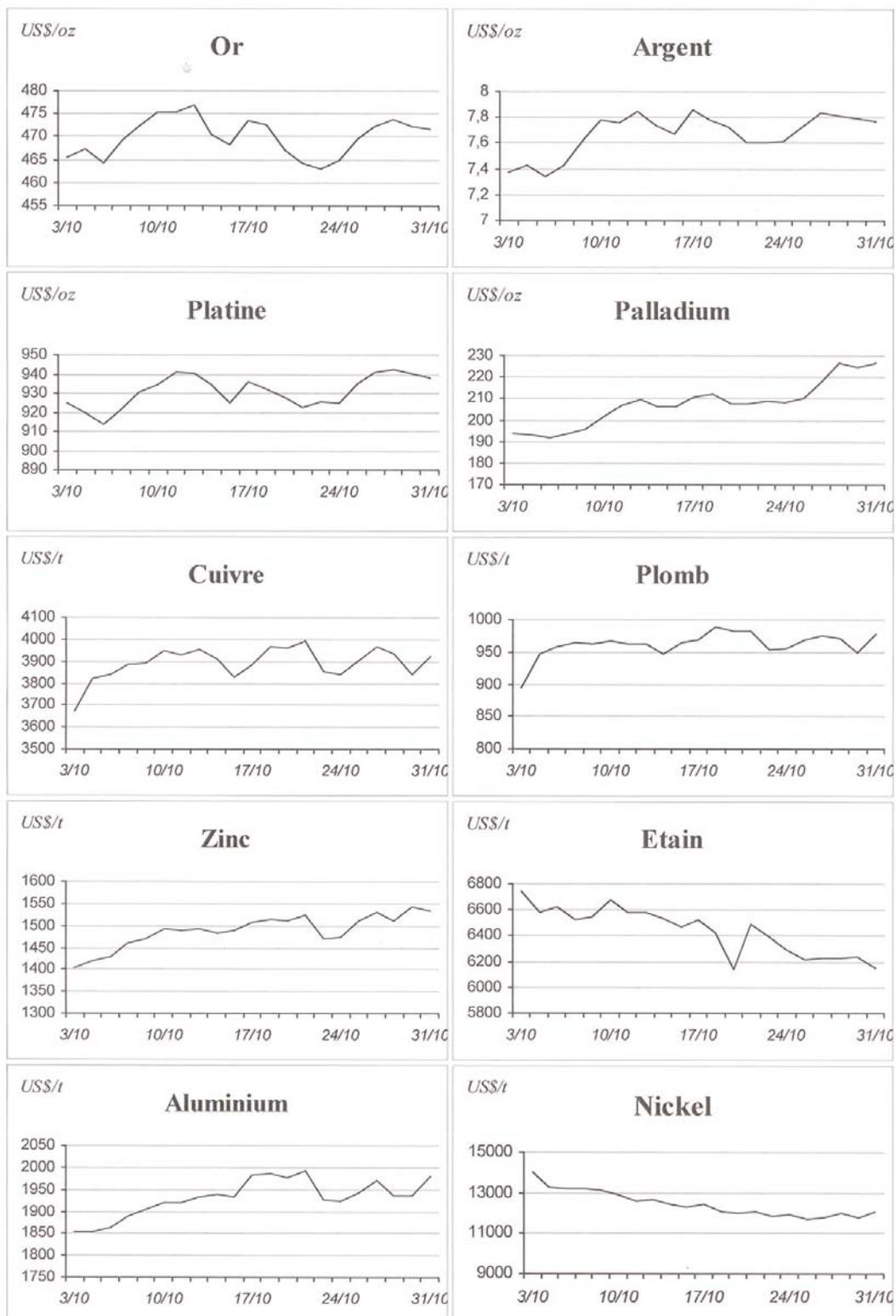
**Métaux de base et d'alliage (US\$/t)
(London LME 3 mois)**

	Rappel moyenne 2000	Rappel moyenne 2001	Rappel moyenne 2002	Rappel moyenne 2003	Rappel moyenne 2004	Moyenne septembre 2005	Moyenne octobre 2005	Tendance octobre / septembre
Aluminium	1 550	1 440	1 365	1 430	1 721	1 854	1 932	+ 4,2 %
Cuivre	1 815	1 580	1 580	1 790	2 789	3 671	3 898	+ 6,2 %
Etain	5 445	4 480	4 090	4 900	8 354	6 745	6 429	- 4,7 %
Nickel	8 540	5 940	6 745	9 610	13 724	14 060	12 419	- 11,7 %
Plomb	460	475	460	515	848	895	964	+ 7,8 %
Zinc	1 030	885	795	845	1 063	1 404	1 491	+ 6,2 %

**Etat des Stocks (t)
(LME)**

	Fin 2001	Fin 2002	Fin 2003	Fin 2004	Fin septembre (03/10)	Fin octobre (01/11)	Evolution octobre / septembre
Aluminium	821 850	1 241 350	1 423 225	694 750	512 450	497 125	- 3,0 %
Cuivre	799 225	855 625	430 525	48 875	79 950	65 025	- 18,7 %
Etain	30 550	25 610	14 475	7 685	8 735	8 895	+ 1,8 %
Nickel	19 190	21 970	24 070	20 892	13 488	18 420	+ 36,6 %
Plomb	97 700	183 900	108 975	40 700	39 000	49 250	+ 26,3 %
Zinc	433 350	651 050	739 800	629 425	529 975	484 350	- 8,6 %

VARIATION DES COURS SUR LA PERIODE D'OCTOBRE 2005



INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. COURS ET TENDANCE

Métaux précieux : tous en hausse pour le second mois consécutif

Les cours moyens de l'ensemble des métaux précieux ont poursuivi le mouvement de hausse déjà constaté en septembre : des gains de près de 10 % pour le palladium, d'un peu plus de 7 % pour l'argent, de 3 % pour l'or et de 1,8 % pour le platine.

L'or s'est rapproché des 480 \$/once en atteignant près de 478,5 \$/once le 12 octobre, un niveau qui n'avait pas été atteint depuis plus de 17 ans. Les fonds spéculatifs sont revenus sur l'or et, selon la CFTC (Commodity Futures Trading Commission), les positions longues acheteuses s'élevaient à 171 500 contrats à New York, soit un niveau qui n'avait plus été constaté depuis 1983. Les craintes d'un retour à l'inflation alimentent les mouvements spéculatifs. En outre, la production minière de l'Afrique du Sud, encore la première au monde, est toujours pénalisée par une hausse des coûts de production et continue à marquer le pas.

L'argent a ce mois-ci encore plus calqué son évolution sur celle de l'or, tout en progressant plus d'ailleurs. Le cours s'est rapproché de 7,85 \$/once le 12 octobre pour rester ensuite entre 7,6 et 7,8 \$/once.

En octobre le platine a atteint 944 \$/once le 27 octobre et la barre des 950 \$/once pourrait être passée prochainement. Comme pour l'or, les fonds spéculatifs, voulant couvrir les risques sur le dollar et l'inflation, contribuent à alimenter la tendance haussière. Mais c'est surtout le rapport demande/offre qui reste favorable au platine, une situation qui pourrait être durable d'après un analyste d'UBS.

Après une longue période de glissade, le palladium s'est repris fermement pour repasser la barre des

200 \$/once le 10 octobre et se hisser ensuite jusqu'à près de 230 \$/once.

À noter enfin une montée des cours du rhodium qui ont évolué entre 2 700 et 3 000 \$/once, sous l'influence d'une demande plus forte des spéculateurs et d'une baisse de l'offre.

(Les Echos : 11 et 13/10/2005 ; Le Monde 20/10/2005 ; La Tribune : 13 et 19/10/2005 ; Platts Metals Week : 10/10/2005)

Métaux de base : progression en début de mois, puis stabilité pour l'aluminium, le cuivre, le zinc et le plomb ; la baisse se poursuit pour le nickel et l'étain

L'aluminium a d'abord gagné 100 \$ pendant la première partie du mois, passant de 1 850 à 1 950 \$/t ; il a ensuite oscillé entre 1 950 \$/t et la barre des 2 000 \$/t, frôlée le 20 octobre (1994,5 \$/t). De nombreux analystes attendent d'ailleurs une certaine stabilité de l'aluminium entre 1 700 et 2 000 \$/t allant de pair avec une stabilisation du marché. Ainsi, la production

et frôlant la barre des 4 000 \$/t le 18 octobre. Le zinc et le plomb ont vu leur cours moyen gagner respectivement plus de 6 et 7 %.

Le nickel et l'étain ont continué à baisser. Le nickel souffre toujours de la décélération de la croissance de la production d'inox, et les stocks LME ont connu une forte hausse ce mois-ci. L'étain s'est rapproché en fin de mois de la barre des 6 000 \$/t ; cependant la baisse de production en Indonésie pourrait progressivement amener la situation à s'inverser.

(Le Figaro : 08/10/2005 ; Les Echos : 10/10/2005 ; La Tribune : 07 et 14/10/2005 ; Platts Metals Week : 10 et 17/10/2005 ; Recyclage Récupération Magazine : 21/10/2005 ; l'Usine Nouvelle : 22/10/2005)

Métaux de base : prévisions divergentes sur l'évolution des cours à moyen terme

Nombreux sont les analystes à rester convaincus que les cours des métaux de base devraient se maintenir à un niveau élevé. Les prévisions de Barclays Capital vont dans ce sens.

	Année 2005		Année 2006	
	prévision initiale	prévision corrigée	prévision initiale	prévision corrigée
aluminium	1 830	1 856	1 850	1 900
cuivre	3 400	3 581	2 900	3 600
plomb	930	952	900	910
nickel	15 400	14 989	14 000	14 500
étain	7 700	7 470	7 950	7 000
zinc	1 300	1 335	1 460	1 500

mondiale, qui devrait atteindre 31,8 Mt en 2005 (+ 6,8 % par rapport à 2004), devrait voir son taux de progression fléchir quelque peu : + 5 % en 2006, + 4,9 % en 2007, + 5,8 % en 2008.

Le cuivre a poursuivi son ascension, gagnant 10 % depuis septembre

Pour d'autres à l'inverse, comme les analystes de l'EIU (the Economist Intelligence Unit), la tendance haussière devrait s'inverser en 2006 et en 2007 pour les métaux de base pris dans leur globalité :

	Année 2004	Année 2005	Année 2006	Année 2007
Métaux de base	+ 37,1 %	+ 11,1 %	- 9,1 %	- 14,1 %

Une divergence de prévision sûrement examinée avec attention par les fonds de placement « matières premières » qui viennent de constater un gain de 20 % sur un an, le plus performant ayant réalisé + 48,60 %

(Le Figaro : 08/10/2005 ; Les Echos : 10/10/2005 ; La Tribune : 07 et 14/10/2005 ; l'Usine Nouvelle : 22/10/2005)

2. FONDAMENTAUX

Économie mondiale : bonne résistance de l'économie américaine ; morosité persistante en Europe ; inquiétude ubiquiste devant une résurgence de l'inflation

Le troisième trimestre s'est révélé meilleur qu'escompté pour l'économie américaine dont le taux de croissance s'est élevé à 3,8 % contre 3,3 % pour le second trimestre. Cette performance a été tirée par la consommation qui y a contribué pour 2,7 %. C'est ainsi le dixième trimestre consécutif à livrer un taux supérieur à 3 %, ce qui montre la bonne résistance de l'économie américaine. Cependant, le chiffre du troisième trimestre n'intègre pas toutes les conséquences du passage du cyclone Katrina, même si des analystes estiment que la forte croissance pré-Katrina a permis d'estomper l'effet des premières répercussions. D'ailleurs, l'indice de confiance des consommateurs est tombé à 74,2 après s'être monté à 76,9 à fin septembre, 89,1 en août et 96,5 en juillet. Si cette tendance se traduit effectivement dans l'évolution de la consommation, il apparaît probable que le quatrième trimestre soit moins performant que le troisième.

La situation en Europe est bien différente, selon la BCE, avec une morosité persistante se traduisant par des prévisions de croissance comprises entre 0,2 et 0,6 % au troisième trimestre pour les divers pays. Cela n'empêche pas la Banque Centrale Européenne de tabler toujours sur un redémarrage progressif pendant le second semestre, mais qui sera soumis aux aléas du prix du pétrole et d'une faible confiance des consommateurs. Par ailleurs cette situation est défavori-

sée par une chute des investissements directs étrangers (IDE) dans l'Union Européenne : ils ont baissé en moyenne de 40 % en 2004 pour atteindre la somme de 196 Md\$, un niveau qui n'avait plus été constaté depuis 1998, et après s'être élevé au maximum de plus de 1 100 Md\$ en 2000.

L'inflation reste une préoccupation d'actualité partout, en particulier en raison de la hausse des prix du pétrole. Aux Etats-Unis les prix ont beaucoup augmenté en septembre, sur un rythme annuel de 4,7 %, valeur qui n'avait plus été enregistrée depuis 1991. En Europe l'inflation moyenne (indice harmonisé) a atteint un pic de 2,5 % en septembre, mais la BCE considère qu'il s'agit d'un pic et que l'inflation devrait retourner sous les 2 % en 2006.

(Financial Times 24 et 29/10/2005 ; Les Echos : 14/10/2005 ; Le Figaro : 06 et 15/10/2005)

La croissance chinoise difficile à freiner...

La croissance chinoise a encore maintenu un rythme de + 9,4 % au troisième trimestre, soit une baisse extrêmement modérée de 0,1 % par rapport au second. Même si cette mini-décélération devait perdurer pour conduire à un chiffre final de 9,2 % en 2005 contre 9,4 % pour 2004, les économistes chinois restent préoccupés par cette difficulté à contenir la croissance pour éviter une surchauffe de l'économie. C'est surtout la persistance de la croissance des investissements en capital fixe qui leur paraît préoccupante avec une nouvelle progression de + 26,1 % pour les neuf premiers mois de l'année 2005. Ils craignent ainsi l'installation de surcapacités que ne pourraient absorber ni les besoins nationaux ni la demande mondiale, conduisant le pays vers un trop brusque ralentissement.

L'inflation reste pour sa part très contenue, atteignant 0,9 % en mai. Quant aux fondamentaux, les exportations progressent (+ 31,3 % depuis janvier) pour atteindre 546,4 Md\$, tandis que dans le même temps les importations n'ont progressé que de 16 % pour

s'établir à 478,1 Md\$. Ainsi, le surplus commercial du pays progresse toujours, avec + 28,7 Md\$ pour les seuls trois derniers mois, pour atteindre 68,3 Md\$ depuis le début 2005. Une bonne nouvelle comptable, mais un danger potentiel de surcapacité en réserves de change, et une aggravation du déséquilibre de la balance commerciale avec les Etats-Unis, qui atteint aujourd'hui 60,2 Md\$ pour les huit premiers mois de 2005 contre un peu plus de 30 Md\$ en 2004.

Les réserves de change ont progressé de 49,5 % sur un an, atteignant fin septembre le niveau record de 769 Md\$, se situant ainsi juste derrière celles du Japon qui se montent pour leur part à 843,56 Md\$.

Le PIB chinois, avec 1 547,3 Md€, se rapproche de celui d'un pays comme la France, estimé pour sa part à hauteur de 1 798 Md€.

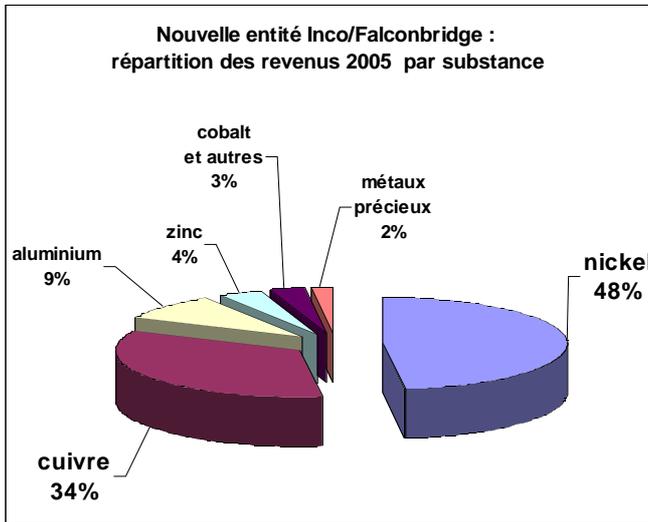
(Les Echos : 21 et 22/10/2005 ; Le Figaro : 08/10/2005 ; La Tribune : 17 et 21/10/2005)

3. DOSSIERS ET FAITS D'ACTUALITÉ

OPA d'Inco sur Falconbridge : émergence possible d'un n° 1 mondial du nickel

Le groupe minier canadien Inco a annoncé le 11 octobre qu'il comptait racheter Falconbridge, autre groupe minier canadien du nickel, pour un montant de 12,8 milliards de dollars canadiens (9,1 Md€), dans le cadre d'une offre amicale. Ce nouvel épisode de consolidation du secteur minier, dont le montant est un record depuis la fusion entre BHP et Billiton en 2001, permettra l'émergence d'un nouveau groupe de puissance mondiale, numéro un du nickel (735 Mdlb) devant le Russe Norilsk Nickel, et acteur significatif dans le domaine des métaux de base, cuivre (1,33 Mdlb) et zinc (n° 3 mondial) en particulier.

Poids respectifs et combinés d'Inco et de Falconbridge		
	Chiffre d'affaire 2004	Nombre de salariés
INCO	4,30 MdC\$	10 973
FALCONBRIDGE	3,07 MdC\$	14 500
	7,37 MdC\$;	25 473



Anglo-American restructure sa filiale Kumba

Le groupe minier Anglo American plc ainsi que sa filiale Kumba Resources Ltd ont annoncé la restructuration de cette dernière qui sera désormais scindée en 2 unités :

- une entité dédiée à la production minière de minerai de

fer, qui apparaîtra comme une compagnie minière restant contrôlée par Anglo American et dénommée **Kumba Iron Ore**. La valeur de cette nouvelle compagnie est estimée aux environs de 14 milliards de rands ;

- une seconde unité qui deviendra le plus important ensemble minier contrôlé par le « Black Economic Empowerment » (ou BEE), c'est-à-dire des investisseurs appartenant à la Communauté noire « historiquement défavorisée ». Cette unité, dénommée **Newco**, regroupera les activités de Kumba autres que le minerai de fer, c'est-à-dire essentiellement le charbon et, de manière plus subordonnée, des métaux de base ainsi que des sables à minéraux lourds. La valeur de cette seconde compagnie est évaluée, quant à elle, à près de 16 milliards de rands.

Newco deviendra le partenaire « Black Economic Empowerment » de Kumba Iron Ore, ce qui permettra à cette dernière de satisfaire aux exigences de la nouvelle loi minière sud africaine.

Le montage financier, complexe, permettra également à Anglo American, qui détient actuellement 66,2 % du capital de Kumba, de satisfaire à l'accord passé en 2003 avec le Gouvernement sud-africain qui prévoyait qu'Anglo devrait limiter à 49 % sa participation au capital de SIOC (Sishen Iron Ore Co Ltd), elle-même filiale à part entière de Kumba.

Dans le nouveau montage proposé, Anglo détiendra 66,2 % de Kumba Iron Ore, qui détiendra lui-même 74 % de SIOC, les 26 % restants de SIOC étant alors détenus par Newco, un groupe communautaire, ainsi que par des employés de SIOC. Quant aux 33,8 % restants de Kumba Iron Ore, ils seront détenus par IDC (South Africa's Industrial Development Corp) et des actionnaires minoritaires.

Newco sera pour sa part à 55 % la propriété d'actionnaires BEE (BEE Holdco), comprenant Eyesizwe TisoGroup (dont Eyesizwe Coal Ltd), Eyabantu et un groupe BEE féminin (pour une contribution de 17,8 %). Anglo détiendra quant à lui 17 % de Newco, et garantira la possibilité que ce dernier acquière, à un prix fixé à 2,3 MdR, 100 % de ses opérations de sables à minéraux (Namakwa), ainsi

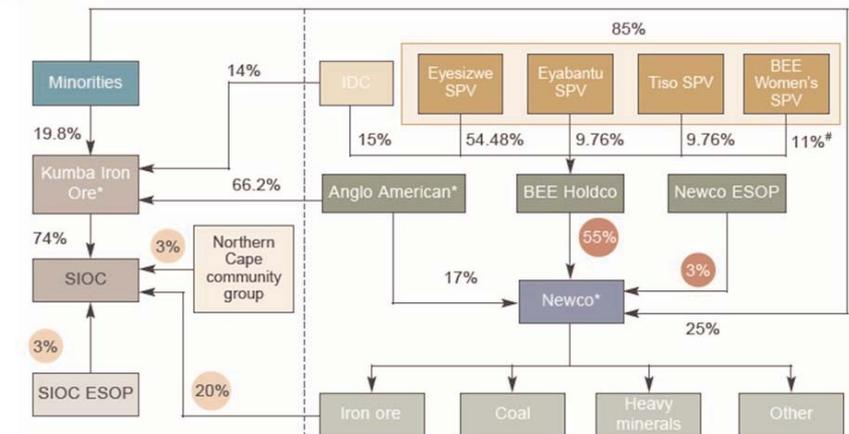
L'offre initiale prévoit un rachat du capital de Falconbridge au prix de 34 C\$ par action jusqu'à concurrence d'une limite fixée à 2,87 MdC\$, ou encore par échange d'actions sur une base de 0,6713 action Inco pour une action Falconbridge ; Inco s'étant engagé à n'émettre qu'un maximum de 201 millions d'actions nouvelles. L'OPA doit recevoir une approbation d'au moins 66,6 % des actionnaires de Falconbridge, puis devra être soumise à une autorisation des autorités canadiennes de la concurrence.

Si l'opération se concrétise, la situation du groupe Xstrata, qui avait acquis dernièrement (août 2005) 20 % du capital de Falconbridge, se fragilise de nouveau. Les observateurs estiment qu'après l'échec de la prise de contrôle de WMC, le groupe suisse pourrait initier une nouvelle prise de possession.

Cette opération a une résonance particulière en Nouvelle Calédonie où les deux acteurs, tant Inco que Falconbridge, sont présents sur deux gros projets miniers de 60 000 t/an de nickel, Goro pour Inco et Koniambo pour Falconbridge. Ils pourraient ainsi passer du statut de concurrents au statut d'acteur unique. La concrétisation du projet d'OPA amicale est l'objet de l'attention particulière tant des autorités et la population calédoniennes que du groupe ERAMET leader actuel du nickel calédonien.

(Le Monde : 13/10/2005 ; Platts Metals Week : 17/10/2005 ; La Tribune 12/10/2005 ; L'Usine Nouvelle : 20/10/2005)

Restructuration de Kumba dans le cadre de l'intégration du BEE
(donnée source : Mining Journal du 14/10/2005)



*Listed on the JSE
*17.8% effective holding
● 58% black-owned and controlled on day one
● 26% black-owned and controlled on day one

que 26 % de ses actifs zinc de Black Mountain et de Gamsberg localisés en Afrique du Sud.

Newco aura comme autres propriétés minières les actifs de Kumba autres que le fer : charbon et métaux de base d'Afrique du Sud et de Namibie. Newco devrait par contre mettre fin à la totale possession de la compagnie Ticor, spécialisée dans les sables à minéraux et inscrite à la Bourse australienne, à la condition que les actionnaires de cette dernière acceptent la proposition de Kumba d'acquérir pour 224 MA\$ les 48,5 % de Ticor qu'il ne possède pas encore.

*(Mining Journal : 14/10/2005 ;
www.kumbaresources : 13/10/2005 ;
Yahoo news : 13/10/2005)*

Arcelor : succès au Brésil et au Luxembourg mais déception en Chine, Turquie et Ukraine

Au Brésil, Arcelor a pris le contrôle du fabricant d'aciers inoxydables Acesita, dans lequel sa participation passe de 29 à 54 % grâce à un investissement de 89 M€. Comme annoncé, il renforce son pôle brésilien dans lequel figurent déjà les compagnies CST et Vega do Sul (aciers plats), et Belgo Mineira (aciers longs). Au Luxembourg, Arcelor a inauguré à Esch-Belval un laminoir ultramoderne à très forte productivité, de capacité 800 000 t/an, fabricant des poutrelles légères ou moyennes, fers en U et cornières.

Toutefois, en l'espace d'un mois, Arcelor a successivement échoué dans les prises de contrôle de la compagnie chinoise Laiwu Steel et de deux sidérurgistes privatisés en Turquie et en Ukraine. Fin septembre, le gouvernement chinois a fait savoir à Arcelor qu'il ne pourrait pas acquérir 50 % de Laiwu Steel en raison de la récente lé-

gislation interdisant toute prise de contrôle étrangère. Le 4 octobre, la privatisation du sidérurgiste turc Erdemir a été adjugée à un puissant fonds de pension local (cf. Les Etats) et, le 24 octobre, c'est Mittal Steel qui remportait la privatisation du sidérurgiste ukrainien Krivorijstal.

*(Interfax - China Metals : 24/09/2005 ;
L'Usine Nouvelle : news du
25/10/2005 ; Metal Bulletin :
10/10/2005 ; Recyclage Récupération
Magazine : 14-21/10/2005)*

En Europe, le plan de restructuration d'Alcan progresse

Coût supérieur de l'énergie et surplus du marché de l'aluminium en 2006 sont les motifs soulignés par Alcan pour poursuivre son plan de restructuration européen.

En Suisse, Alcan a mis en vente l'activité fonderie d'aluminium (44 kt/an, 140 emplois) de son complexe de Steg. Le groupe serait en négociations avec un investisseur suisse, repreneur potentiel.

En France, c'est le calendrier de la fermeture de la fonderie de Lannemezan (50 kt/an, 300 salariés) qui est en cours de négociations avec les syndicats d'employés. La progressivité de la fermeture pourrait être menée de juin 2006 à fin 2007, voire courant 2008. Alcan a aussi réitéré son intention de fermer l'activité de fabrication d'aluminium de haute pureté de Mercus-Garrabet (Ariège, environ 30 emplois) et de fermer le laminoir de Froges (Isère). Soit la suppression d'une centaine d'emplois sur les deux sites. De son côté, Novelis a annoncé qu'il envisageait la vente de son usine d'Annecy (Haute-Savoie, 220 emplois) dont la production n'est plus adaptée à son cœur de métier et se situe hors des marchés régionaux porteurs.

*(Les Echos : 26/09/2005 ; L'Usine
Nouvelle : news du 30/06/2005 ;
Metal Bulletin : 10-17-24/10/2005) ;
Mining Journal : 07/10/2005 ;
Recyclage Récupération Magazine :
08/07/2005)*

Le BRGM gèrera l' « après-mine » à partir de 2006

Le BRGM, l'établissement public et commercial (EPIC) français spécialiste du sol et du sous-sol, gèrera l'« après-mine¹ » pour le compte de l'Etat français à partir du début de l'année 2006 ; cette orientation fait partie du contrat de plan signé le 31 août entre l'Etat et le BRGM. Cette nouvelle mission sera axée principalement sur la surveillance et la mise en sécurité des installations dans le cadre de l'arrêt définitif des travaux miniers et sur la prévention des risques qui y sont liés. Elle sera menée dans le cadre de procédures spécifiques et de façon indépendante des autres missions du BRGM qu'il conduit dans les domaines de la recherche et de l'expertise. Auparavant s'achèvera fin 2005 la mission de préfiguration mise en place par le BRGM et Charbonnages de France pour proposer à l'Etat « une organisation apte à assurer avec efficacité les tâches opérationnelles d'après-mine qui relèvent de sa responsabilité ». Les tâches opérationnelles confiées au BRGM, ainsi que les moyens nécessaires à la réalisation de sa nouvelle mission feront l'objet d'une Convention passée entre le BRGM et l'Etat.

*(Journal d'entreprise des
Charbonnages de France :
septembre - octobre 2005)*

¹ Une définition précise de l' « après-mine », des problèmes et des enjeux attachés à cette thématique, sera trouvée dans l'Eco-Note de ce mois.

INFORMATIONS SECTORIELLES

1. MÉTAUX DE BASE

ALUMINIUM

Alcoa émet un « profit warning » sur son résultat trimestriel et annonce une expansion majeure au Brésil

Anticipant l'annonce d'un résultat du 3^e trimestre inférieur aux attentes du marché boursier, Alcoa a émis un « profit warning ». D'après le n° 1 mondial de l'aluminium, des coûts énergétiques supérieurs et un niveau de cours LME jugé insuffisant dans le contexte sont à l'origine de la baisse du profit.

En parallèle, le Comité de direction d'Alcoa a approuvé l'expansion, au Brésil, de la raffinerie d'alumine Alumar et la modernisation de la fonderie de Pocos de Calda, représentant des investissements respectifs de 1,1 et 0,5 Md\$.

En fait, ces projets sont en étude depuis des années, Alcoa ayant même annoncé leur abandon en janvier 2004 quand il négociait avec le gouvernement brésilien la question de l'approvisionnement énergétique. La raffinerie Alumar de São Luis (Alcoa 32 % via AWAC 54 %, BHP-Billiton 36 %, Alcan 10 %) verra sa capacité passer de 1,4 à 3,5 Mt/an d'ici 2008. Les 2,1 Mt supplémentaires seront réservées à l'exportation. En amont, sera développé le gisement de bauxite de Juriti sur lequel la production sera portée à 2,6 Mt/an en premier palier. Alcoa ne construira donc pas de nouvelle fonderie. Par contre, le groupe modernisera la fonderie de Pocos de Calda (93 kt/an) et il faut noter qu'il procède, hors du présent plan d'expansion, à des hausses de capacités sur celle d'Alumar (de 340 à 403, voire 440 kt/an).

Par ailleurs, Alcoa aurait été sollicité par le gouvernement d'Islande pour créer une 2^e fonderie d'aluminium, après celle de Fjardaal qui est encore en construction.

(Les Echos : 26/09/2005 ; Metal Bulletin : 03/10/2005 ; Mining Journal : 30/09/2005 ; Platt's Metals Week : 26/09/2005)

Sécurisation de l'approvisionnement d'alumine pour les producteurs d'aluminium du Golfe Persique

En avril dernier, Dubal (Dubai Aluminium) avait contractualisé avec Global Alumina l'achat du quart de sa future production d'alumine et signé avec la compagnie indienne Larsen & Toubro un accord de joint venture pour construire dans l'Etat d'Orissa un complexe mine de bauxite et raffinerie d'alumine de capacité 1,4 Mt/an. Dubal et L&T viennent de formaliser le lancement de ce projet évalué à 1,1 Md\$, dont Dubal détiendra 74 % du capital et L&T 26 %. Une seconde phase est prévue à ce projet, correspondant à la construction d'une fonderie et au doublement de capacité de la raffinerie d'alumine pour un coût de 2,5 Md\$. En expansion quasi continue, Dubal espère produire 850 kt d'aluminium primaire en 2006.

De son côté, le concurrent Alba (Aluminium Bahrain) a déclaré rechercher des opportunités d'investissement dans le raffinage d'alumine pour mieux sécuriser l'expansion de sa capacité de fonderie. Actuellement, c'est AWAC qui lui fournit l'alumine dans le cadre d'un contrat de dix ans signé fin 2004.

(Metal Bulletin : 03/10/2005, Mining Engineering : Octobre 2005 ; Mining Journal : 23/09/2005 ; Platt's Metals Week : 03/10/2005)

Doublement de la capacité d'aluminium primaire chez Alro

L'aluminier roumain Alro lancera en mars prochain un emprunt de 155 M\$ afin de financer une augmentation de sa capacité d'électrolyse d'aluminium de 240 à 420 kt/an en 2008. En parallèle, Alro vise un quasi-triplement de

ses capacités dans la transformation à plus forte valeur ajoutée, alliages, laminage à froid et à chaud, tôles, etc... qui sont actuellement de 45 kt/an.

Le producteur roumain a commencé il y a trois ans un plan de développement d'abord tourné vers l'intégration dans la filière : après avoir acheté Alprom en 2002, il a acquis récemment une part de 67 % dans la compagnie Alumina Tulcea (150 kt/an) qui est son principal fournisseur d'alumine.

Seul producteur roumain d'aluminium, Alro a comme actionnaire majoritaire Marco International (compagnie de négoce listée à New York) qui détient 77,9 % du capital.

(Metal Bulletin : 26/09/2005)

La vie des projets aluminium n'est pas un long fleuve tranquille

Au Kazakhstan, Rusal et Eurasian Industrial Association ont annoncé l'arrêt des négociations en cours sur le montage de leur projet de complexe aluminium évalué à 3 Md\$. Rusal et EIA devaient construire ensemble un complexe production de bauxite-raffinerie d'alumine de capacité 1,5 Mt/an et une fonderie d'aluminium de capacité 500 kt/an. Aucune explication au désaccord n'a été fournie. EIA contrôle Kazakhstan Aluminium qui dispose d'une raffinerie à Pavlodar et a son propre projet de fonderie (240 kt/an) en construction également à Pavlodar, lequel devrait commencer à produire en 2007. De son côté, Rusal a déclaré ne pas abandonner son projet de s'installer au Kazakhstan.

Bornéo, future plate forme de l'aluminium ? Après qu'Alcoa et le Sultanat de Brunei aient ensemble convenu, fin juin, de retarder leur décision concernant le projet de construire dans le Sultanat une fonderie d'aluminium, BHP-Billiton et Mitsubishi ont annoncé début octobre leur projet de construire une fonderie dans l'Etat voisin de

Sarawak appartenant à la Malaisie. Un accord préalable a été signé mais aucun détail n'a pu être fourni sur ce projet encore à l'état d'ébauche.

En Afrique du Sud, le projet de fonderie Coega a doublé de volume d'après une annonce faite fin septembre par le Président d'Alcan, Travis Engen. Aujourd'hui, sa viabilité nécessiterait une capacité de 800-900 kt/an, ce qui va non seulement entraîner la reprise technique du projet sur cette nouvelle base mais, également, la reprise de toutes les négociations avec les autorités et responsables sud-africains. Pour ce projet initié par Péchiney en 2002, cela signifie un nouveau report de décision d'un à deux ans.

En Australie, les récentes avancées sur l'ingénierie de la future fonderie Aldoga de Gladstone (420 kt/an, cf Ecomine de septembre 2005) ont fait oublier le problème de son approvisionnement en alumine qui devait d'abord être achetée (phase 1 fonderie) avant d'être fournie par une raffinerie spécialement construite (phase 2). L'achat d'alumine n'étant pas résolu, la décision finale de lancement du projet de fonderie est reportée de six mois.

(Metal Bulletin : 03-17-24/10/2005 ; Mining Journal : 14/10/2005 ; Platt's Metal's Week : 10-17/10/2005)

Dix candidats à l'amodiation du gisement de bauxite australien d'Aurukun

Conformément aux dispositions prises par les autorités de l'Etat du Queensland, l'arrêt des candidatures à l'amodiation du gisement de bauxite d'Aurukun a pris effet le 14 octobre. Le Premier Ministre a annoncé qu'une dizaine de compagnies ont déposé leur candidature : la présence de Alcoa, BHP-Billiton, Chalco, Companhia Vale do Rio Doce ou Mitsubishi n'est pas une surprise, contrairement à celle de Sual, voire d'Alcan (qui a perdu ses droits sur la concession), tandis que Rusal est notablement absent. Les autres candidats sont Hydro Alumina (filiale de Norsk Hydro), Hindalco Industries et Intertech Alumina Systems.

(Metal Bulletin : 24/10/2005 ; Mining Journal : 21/10/2005)

CUIVRE

Le cours du cuivre catapulté par les défections de production qui ont réorienté le marché 2005 vers un déficit

Le cours du cuivre frôlait les 4 000 \$/t vers le 20 octobre (LME trois mois) alors que le total des stocks (LME, COMEX, SHFE) s'établissait vers 116 kt, représentant trois jours de la consommation mondiale.

Le dernier bilan établi par l'International Copper Study Group à fin juillet rend déjà compte de cette tendance puisqu'il révèle un déficit de 235 kt. Au niveau global par rapport à 2004, la production minière est en progression de 3,4 %, à 8 411 kt, celle de cuivre raffiné primaire de 5,4 %, à 8 224 kt et celle de cuivre recyclé de 1,3 %, à 1 196 kt. En dépit d'une baisse de 1,2 % de la demande, à 9 655 kt, la balance est donc déficitaire et, élément nouveau, devrait le rester en fin d'année.

D'après l'ICSG, l'origine du déficit vient essentiellement d'une production minière chilienne inférieure de 3 % aux attentes, malgré des bonifications du côté de l'Australie, du Brésil ou des Etats-Unis. La baisse de la demande globale s'explique par la croissance économique ralentie de l'EU25 et des Etats-Unis, malgré la hausse de la demande des marchés asiatiques, Chine et Inde en particulier. Mais l'évolution la plus récente montre un ralentissement des importations et de la consommation apparente de cuivre chinoises dû au niveau de prix atteint, le prix spot chinois s'affichant à 4 400 \$/t.

Les défaillances de production qui sous-tendent l'envolée actuelle du cours du cuivre viennent, en particulier, de la grève sur le complexe Falconbridge de Kidd Creek, de la déclaration de faillite d'Asarco (filiale de Grupo Mexico) qui a, de plus, arrêté la fonderie de Hayden (Arizona), et des réductions de production zambiennes provoquées par des pénuries d'énergie.

Les prévisionnistes restent néanmoins d'accord sur le surplus du marché en 2006, voire 2007-2008 pour certains, un ralentissement de la croissance mondiale étant même envisagé. Néanmoins, de nombreux projets cuivre continuent de faire l'actualité.

Phelps Dodge, en particulier, s'est engagé dans l'expansion de la mine de Cerro Verde, au Pérou, et il va relancer avec son associé Sumitomo un concentrateur et construire une unité de lixiviation à la mine de Morenci, en Arizona. Codelco et Minmetals vont développer au Chili le projet Gaby et ENAMI son projet Delta. En Australie enfin, Universal Resources va démarrer la production de concentrés du projet Roseby.

(Metal Bulletin : 10-17-24/10/2005 ; Mining Journal : 30/09/2005, 07/10/2005 ; Platt's Metal's Week : 26/09/2005, 03-10-17/10/2005 ; Site web de l'ISCG)

L'expansion de capacité à la fonderie de cuivre Tutucorin opérationnelle dès la fin 2005

Vedanta Resources décidait en avril dernier de procéder à l'expansion de la capacité de la fonderie de cuivre indienne de Tutucorin, pour la porter à 300 kt/an. L'avancement des travaux a été assez rapide pour que Vedanta prévoie d'ici la fin de l'année de produire à pleine capacité.

Sur les six mois d'avril à septembre, la production de cuivre de Vedanta a augmenté de 61 %, à 124 kt, auxquels s'ajoutent 41 kt (prorata de ses 51 % du capital) provenant de la compagnie Konkola Copper Mines.

(Metal Bulletin : 17/10/2005 ; Mining Journal : 14/10/2005)

Où en est le projet cuivre-or d'Oyu Tolgoi ?

Le modèle d'exploitation relancé en raison de la découverte d'une nouvelle zone riche vers la fin de la première évaluation, le porphyre à cuivre-or d'Oyu Tolgoi, situé en Mongolie, a fait l'objet d'une nouvelle évaluation par son développeur, Ivanhoe Mines. Les ressources cernées sont estimées maintenant pouvoir supporter une production de 454 kt/an de cuivre et de 10,3 t/an d'or pendant une durée de 35 ans.

La mise en exploitation du complexe minéralisé est prévue en deux grandes phases. La première, en cours d'étude de faisabilité, correspond à la mise en production du gisement à ciel ouvert d'Oyu Sud et à la construction d'une unité de traitement du minerai de

capacité 70 kt/jour, représentant un investissement de 1,15 Md\$. La seconde, au stade d'évaluation, correspond à la mise en production du gisement souterrain de Hugo Sud et à une expansion de capacité du gisement Oyu Sud, nécessitant de doubler la capacité de traitement de minerai. Suivant le scénario complet, le pic de production serait atteint la sixième année, avec 726 kt de cuivre et 28 t d'or.

Le Président d'Ivanhoe Mines, Robert Friedland, est à la recherche de solutions pour autofinancer au maximum la 1^{ère} phase du projet : la mise en hedging d'une partie de la future production d'or et la vente d'actifs de son portefeuille minier non indispensables sont envisagées.

(Mining Journal : 07/10/2005 ; Platt's Metals Week : 03/10/2005)

ÉTAIN

Bluestone arrête la nouvelle production d'étain à Renison Bell

Le repreneur de la mine d'étain tasmanienne de Renison Bell, Bluestone Tin Ltd (BTL) a interrompu la production récemment relancée en raison de la chute du cours du métal. Durant le second trimestre, la mine avait produit 105 kt de minerai à 1,23 % Sn. Mais, depuis l'introduction de BTL sur le marché boursier australien en août 2004, quand le cours de l'étain était à 9 000 \$/t et le taux de change A\$/US\$ à 1,42, le cours est descendu à 6 500 \$/t et le change est remonté à 1,33 signifiant pour le mineur une baisse de valeur de 23 %.

Pour le petit mineur BTL, il existera, à terme seulement, d'autres possibilités de réduire ses coûts opératoires. En Tasmanie, où BTL s'est engagé à Renison Bell dans un lourd processus (38 M\$) de remise en état de la mine, de réévaluation des ressources et de modernisation de l'unité de traitement, il évalue également le potentiel étain restant de l'ancienne mine de Mount Bischoff, dont l'exploitation pourrait être intégrée à celle de Renison Bell, et le potentiel étain d'un projet de retraitement de tailings. Dans le Queensland, BTL se prépare à mettre en production la mine de Collingwood en novembre. La mine devrait produire 3 500 t/an d'é-

tain contenu dans des concentrés à 60 %, à 4 843 \$/t en coût opératoire direct et à 5 800 \$/t en coût opératoire total sur la durée de vie de la production.

(Mining Journal : 07/10/2005 ; Platt's Metals Week : 26/09/2005, 03/10/2005)

FER et ACIER

Trois nouveaux succès pour Mittal Steel dans la course à la consolidation de la sidérurgie mondiale

Le premier succès du groupe Mittal Steel concerne le protocole d'accord signé le 8 octobre avec les autorités indiennes pour le lancement d'un projet sidérurgique intégré de capacité 12 Mt/an dans l'Etat du Jarkhand, quatre mois seulement après la déclaration d'intention de juin dernier (cf. Ecomine juin 2005). Le contexte s'y prête, minerai de fer abondant, charbon également présent et demande indienne d'acier prévue vers 100 Mt/an en 2020, contre 36 Mt/an actuellement.

Entre-temps, la capacité du futur complexe intégré a augmenté de 10 à 12 Mt/an et son coût global de 7 à 9 Md\$. La construction d'une centrale thermique de 2 500 MW est aussi à l'étude. Prévu en deux phases de 6 Mt/an chacune, le projet prévoit un délai de 4 ans pour la réalisation de la phase 1 après l'acceptation de l'étude détaillée complète, et de 4 ans et demi supplémentaires pour celle de la phase 2. L'exportation de 30 % du minerai de fer extrait, initialement prévue par Mittal Steel, a été retirée du projet. En contrepartie, le gouvernement du Jarkhand s'engage à garantir l'accessibilité aux ressources de minerai de fer et de charbon pour une période de 50 ans : sont notamment garanties 600 Mt de minerai de fer sur les 30 premières années et 400 Mt sur les 20 suivantes.

Le second succès concerne l'acquisition des 93,02 % du capital du sidérurgiste ukrainien Krivorijstal qui étaient privatisés. Mittal Steel l'a emporté le 24 octobre devant d'autres grands sidérurgistes, en particulier Arcelor associé au groupe local Union Industrielle du Donbass, EvrazHolding ou Severstal. Seule réserve émise par les spécialistes, le prix de 4,84 Md\$ payé par le groupe anglo-néerlandais, qui

est 1,6 à 2,4 fois le montant attendu. Ce qui valorise Krivorijstal davantage que Severstal alors que sa production est deux fois inférieure... et que les investissements prévisibles sont conséquents.

Le troisième succès sera le couronnement de Mittal Steel en tant que leader incontesté (en terme de capacité) de la filière avec une prévision de production 2005 de l'ensemble du groupe qui doit atteindre, selon son responsable minerais, 65 Mt d'acier brut. Cela signifie une consommation 2005 de 10 Mt de scrapes d'acier au niveau du groupe, tonnage équivalent à celui des importations de scrapes d'acier de la Chine en 2004. L'accent est également mis sur le potentiel de hausse de l'outil de production Nord-américain, où Mittal Steel USA est le plus important aciériste, qui tournerait actuellement à seulement 85 % de sa capacité de 108 Mt/an. Cela est dit au moment où les sidérurgistes japonais réduisent leurs objectifs de production 2005, de 500 kt pour Nippon Steel Corp après les 500 kt de JFE Steel, et de 50 kt pour Kobe Steel.

(L'Usine Nouvelle : 20/10/2005, news du 25/10/2005 ; Metal Bulletin : 03-10-17/10/2005 ; Metal Pages : 06/10/2005 ; Mining Journal : 21/10/2005 ; Platt's Metals Week : 26/09/2005, 10/10/2005)

Les majors mondiaux du minerai de fer gardent leurs distances

Rio Tinto, BHP-Billiton et Companhia Vale do Rio Doce ont annoncé, pratiquement en même temps, leurs autorisations de procéder à de nouveaux investissements lourds dans le développement de la production de minerai de fer en Australie et au Brésil, pour un total global de 3,5 Md\$.

Rio Tinto investira 1,35 Md\$ dans ses actifs de la région de Pilbara (Australie occidentale) pour relever la capacité de production globale (base 100 %) de 170 à 195 Mt/an d'ici la fin 2007. La partie principale de ce montant ira pour 530 M\$ au développement de la production des mines de Yandicoogina, et pour 690 M\$ à la hausse de capacité du terminal portuaire minéralier de Dampier (capacité portée à 140 Mt/an).

Son concurrent BHP-Billiton va investir 1,3 Md\$ dans la même région pour que la capacité minière des concessions de l'« Area C » passe de 22 à 42 Mt/an à la fin 2007, portant la capacité régionale totale du groupe (base 100 %) de 100 à 118 Mt/an à la mi-2006 et à 138 Mt/an à la fin 2007. Chez BHP-B, cela correspond à l'enchaînement des PCR 2-3 (Projets de Croissance Rapide), tandis que le PCR 4, axé sur les concessions de Newman, est en cours d'étude de faisabilité.

Au Brésil, CVRD a autorisé, via Minerações Brasileiras Reunidas, le lancement du projet de développement de gisements d'itabirites dans le Minas Gerais. Sur le montant de 800 M\$ qui sera affecté au cours des trois prochaines années, 282 M\$ correspondent à la mise en place d'une capacité de 10 Mt/an de production (mine, traitement du minerai) et 462 M\$ à la construction d'une usine de pelletisation de 7 Mt/an à Nova Lima.

(Metal Bulletin : 24/10/2005 ; Mining Journal : 21/10/2005)

PLOMB - ZINC

Vers un relâchement de la tension sur l'offre de zinc au 4^e trimestre

Alors que le cours du zinc LME à trois mois a atteint les 1 500 \$/t vers le 20 octobre, certains analystes anticipent un réajustement du cours d'ici la fin de l'année en raison d'un affaiblissement de la demande globale.

Du côté offre pourtant, les grèves au centre métallurgique Teck Cominco de Trail (Colombie Britannique) et sur le complexe minier Falconbridge de Kidd Creek (Ontario), ainsi que les conséquences du cyclone Katrina sur les entrepôts LME de la Nouvelle Orléans (50 % des stocks de zinc du LME) ont créé un climat de tension alors que le marché était calme à l'entrée de la période estivale. Le relèvement des prix sur le marché intérieur chinois aurait aussi contribué à réduire l'offre sur le marché international. En amont de la filière sont également signalées des tensions sur les approvisionnements de concentrés de zinc, au Canada où le mineur Breakwater Resources produira 15 % de moins que prévu et

également en Corée du Sud chez Korea Zinc.

Du côté demande, la tension observée sur le marché américain ne peut masquer le ralentissement de la demande globale de zinc souligné par la banque d'investissement Calyon intervenant sur le LME. Calyon explique ce ralentissement par des réductions de productions opérées chez les fabricants d'aciers galvanisés, après une période de surcapacité responsable d'une baisse de 26 % du prix des tôles. Cette limitation devrait se poursuivre jusqu'en fin d'année. Autre frein possible sur l'activité du marché du zinc au quatrième trimestre, c'est le retrait attendu de certains investisseurs-spéculateurs.

D'après Calyon, l'insuffisance de l'offre pourrait alors être compensée par l'usage des stocks. Au rythme de 20 000 t/mois pour ceux du LME, cela lui paraît suffisant pour relâcher la tension sur le cours du zinc d'ici la fin de l'année.

(Mining Journal : 30/09/2005 ; Platt's Metals Week : 26/09/2005, 17/10/2005)

2. MÉTAUX D'ALLIAGE

CHROME

Les réductions de production d'aciers inoxydables font pression sur le prix du chrome

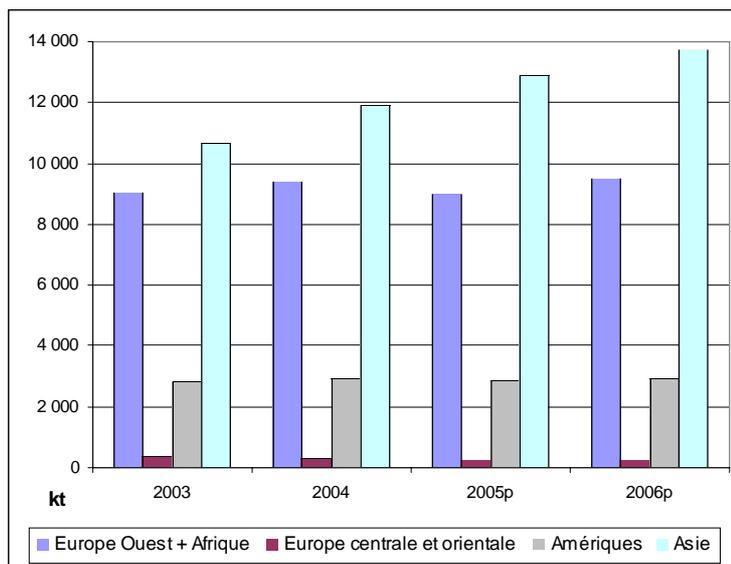
Principal métal d'alliage des aciers

inoxydables, le chrome est aussi le premier à souffrir des coupures de production effectuées par les sidérurgistes. Ces coupures ont été effectives dès le 3^e trimestre chez Outokumpu et Nippon Steel, suivis plus tard par Ugine & ALZ, Thyssen Krupp, Posco, etc... Nippon Steel a déjà prévu de reconduire au 1^{er} trimestre 2006 ces mesures portant sur plus de 100 000 t.

Producteurs d'inox et producteurs de charge chrome et ferrochrome négocient donc les prix à la baisse. Le ferrochrome à haut carbone est passé de 62-65 \$/lb à 54-58 \$/lb sur le marché spot. Les prix des récents contrats de charge chrome s'établissant vers 67-69 cts/lb, en recul de 5 cts/lb, et certains acteurs du marché anticipant une autre baisse de 5 cts/lb, cela pourrait finir de convaincre les producteurs de chrome de réduire leur production.

Un bilan de la production mondiale d'aciers inoxydables 2005, réalisé par l'International Stainless Steel Forum (ISSF), montre que la croissance de la production asiatique, chinoise en particulier, a été contrebalancée par des reculs des autres grands blocs économiques distingués (fig. suivante). La production mondiale devrait augmenter de 1,8 % en 2005, à 25 Mt, tirée par la seule hausse asiatique (+ 8 %) tandis que les autres blocs reculeraient de 4,5 % pour l'Europe occidentale + Afrique, de 2,5 % pour les Amériques et de 23,1 % pour l'Europe centrale et orientale.

Production mondiale d'inox 2005 (source ISSF)



L'ISSF explique ce ralentissement de la production 2005 par une offre excédentaire apparue dès la fin 2004, résultant notamment d'une utilisation massive du déstockage en raison des prix atteints.

Pour 2006, l'ISSF prévoit une production globale en hausse de 5,9 %, à 26,5 Mt, grâce au retour d'une demande plus soutenue dans tous les blocs, + 6,6 % pour l'Asie, + 3,1 % pour les Amériques, + 5,6 % pour l'Europe occidentale + Afrique et + 16,7 % pour l'Europe centrale et orientale.

Cette évolution du marché est notablement dépendante de l'évolution de l'outil de production chinois qui avance très rapidement vers l'autosuffisance. Une première évaluation situe la production chinoise d'aciers inoxydables à 2,4 Mt en 2004 (10 % de la production mondiale), sa consommation à 4,7 Mt (19 % de la consommation mondiale) et des flux de 3 Mt à l'importation et de 0,7 Mt à l'exportation. Une seconde évaluation mentionne pour la même année des parts de 16 % de la production mondiale et de 23 % de la consommation mondiale, et prévoit à l'horizon 2010 une évolution vers un équilibre 32 %-32 %. Au regard de la croissance extraordinaire des capacités, l'autosuffisance pourrait rapidement déboucher sur une situation de production excédentaire. Estimée à 5,4 Mt à la fin 2005, la capacité de laminage à froid devrait encore augmenter de 34 à 54 % en l'espace de seulement trois ans, soit atteindre 7,3 à 8,3 Mt à la fin 2008.

(Metal Bulletin : 03-10-24/10/2005 ; Platt's Metals Week : 10/10/2005 ; Site web ISSF : Media Release du 05/10/2005)

COBALT - NICKEL

Relance de la filière cobalt en République Démocratique du Congo

En République Démocratique du Congo, la relance de la filière cuivre-cobalt depuis la fin de la guerre civile en 2003 avance pas à pas. A côté de projets tels Tenke-Fungurume et Kolwezi (tailings), s'est joint celui de la relance de l'exploitation à la mine de cuivre-cobalt de Kamoto. La constitution d'une joint venture entre la com-

pagnie d'Etat Gécamines (25 %) et la compagnie Kinross Forrest Ltd (KFL, 75 %) a récemment été officialisée.

Les actifs du projet comprennent la mine souterraine de Kamoto (réserves de 57 Mt à 4,5 % Cu et 0,6 % Co, soit 2,6 Mt Cu et 340 kt Co), diverses concentrations de cuivre-cobalt oxydés près de Kolwezi, le concentrateur de Dima-Kamoto et l'usine hydrométallurgique de Luilo. Moyennant un investissement de 200 M\$, l'objectif est de produire la 1^{ère} année avec une capacité de 25 kt/an Cu et de 1 kt/an Co, puis de monter en puissance jusqu'à 150 kt/an Cu et 5 kt/an Co.

Un différent étant apparu pour l'utilisation du complexe de Luilo avec GEC Ltd (Dan Gertler International - Benny Steinmetz Global Resources) qui développe un autre projet cuivre-cobalt (« carrière KOV » incluant les gisements superficiels de Kamoto-Oliveira-Virgule), un compromis a été trouvé. GEC pourra utiliser l'unité d'électroraffinage du complexe tandis que la joint venture Gécamines-KFL gardera l'utilisation de l'unité de séparation électrolytique.

(Africa Mining Intelligence : 07-21/09/2005 ; Metal Bulletin : 26/09/2005)

Rentabilité en baisse pour le projet de nickel latéritique de Ravensthorpe

Le projet de nickel-cobalt australien de Ravensthorpe, développé par BHP-Billiton, a été pris dans un effet de ciseaux entre la baisse du cours du nickel revenu vers les 12 000 \$/t et la hausse de 29 % du coût d'investissement, passé de 1,4 à 1,8 Md\$, annoncée en septembre par le groupe. Des responsables de BHP-Billiton ont expliqué cette augmentation par les hausses des matières premières et des coûts de construction, ainsi que par une insuffisance de main d'œuvre compétente.

La programmation en cours du projet prévoit une mise à disposition de la mine et de l'unité de traitement des concentrés à Ravensthorpe, ainsi que de l'unité dédiée de raffinage de Yabulu, à partir du 3^e trimestre 2006, et le début de production du métal au 1^{er} trimestre 2007. BHP-Billiton a déjà anticipé un re-

lèvement de la capacité de production de 45 à 76 kt/an de nickel.

Pour nombre d'analystes du marché, le niveau de cours actuel du nickel aurait fait basculer le projet de hautement attractif (parmi les autres projets en portefeuille de BHP-Billiton à marginalement attractif. Néanmoins, il faudrait que le cours moyen du nickel du début de production jusqu'à 2011 descende sous les 8 000 \$/t pour que le capital soit entamé.

(Metal Bulletin : 03/10/2005 ; Mining Journal : 30/09/2005)

Expansion de capacité à la mine de nickel australienne de Black Swan

LionOre Mining et OM Group ont autorisé l'expansion de capacité dite « Disseminated 2 project » à la mine de nickel de Black Swan située en Australie occidentale. Moyennant un investissement de 52 M\$, la production pourra être augmentée de 50 %, à plus de 13 000 t/an de nickel, et la durée de vie d'exploitation prolongée jusqu'en 2010.

Deux volets sont prévus, d'une part l'expansion de la production aux disséminés en question sur le gisement à ciel ouvert exploité, d'autre part la hausse de capacité de l'unité de traitement du minerai qui sera portée de 600 kt/an à 2 150 kt/an. La montée en puissance de cette expansion est prévue au cours des 3^e et 4^e trimestres 2006. OM Group, qui a 20 % du capital, dispose des droits sur l'intégralité de la production minière.

(Mining Journal : 07/10/2005 ; Platt's Metals Week : 10/10/2005)

MAGNÉSIUM

Optimisme sur la croissance du marché du magnésium dans un contexte de baisse des prix en Chine

Les dirigeants d'Hydro-magnésium, filiale du groupe norvégien Norsk Hydro, estiment que la demande de magnésium devrait poursuivre sa progression dans le secteur de l'automobile, en particulier pour ce qui relève de l'injection sous pression (die casting) dont la croissance est estimée à 10 % l'an jusqu'en 2010. A l'appui de cet op-

timisme, le producteur note que le poids moyen de magnésium contenu dans un véhicule construit en Europe occidentale est de 4 kg répartis dans plus de 230 composants différents, et qu'il progresse au rythme annuel de 10 %. Tous les facteurs sont réunis pour que la tendance se poursuive du fait des impératifs d'allègement induits par l'envolée des prix du pétrole. Ceux-ci sont d'autant plus accrus que le poids moyen des véhicules a progressé de 30 % du fait des impératifs de sécurité aussi bien que de performance. La percée du magnésium pourrait être facilitée par une baisse des prix du métal qui semble se profiler si l'on se réfère au marché chinois où les prix ont atteint 1 490- 1 520 \$ la tonne prix fob départ Chine fin septembre.

(Metal Bulletin: 05/07/2004 ; Platt's Metals Week : 26/09/2005, 03/10/2005)

MOLYBDÈNE

Tout le surcroît de molybdène extrait n'a pu être commercialisé faute de capacités de transformation suffisantes

Dans le sillage de la hausse vertigineuse du prix du molybdène, l'intégralité de la hausse de la production de concentrés n'a pu se retrouver à l'autre bout de la filière en raison de la capacité insuffisante des unités de grillage et de transformation (oxyde, ferromolybdène). Selon le consultant Adams Metals, cette situation a commencé en 2004 et devrait perdurer en 2006. Une partie de la production de concentrés est néanmoins absorbée par la Chine et contribue à la croissance de ses exportations observée depuis 1996. Mais la chute de la production domestique chinoise de concentrés prévue par Adams Metals cette année va assécher l'exportation : cette chute devrait atteindre 35 %, à 35 000 t environ contre 54 000 t en 2004.

Principal transformateur mondial de la filière molybdène, le producteur chilien Molymet est donc engagé dans un plan d'expansion de ses capacités car, précise-t-il, aucune prévision ou modélisation aussi sophistiquée soit-elle n'avait prévu ce qui arrive. Molymet investira 78 M\$ dans l'expansion de la capacité de son complexe de transformation de Nos, près de Santiago, et

28 M\$ dans celui de Ghent, en Belgique. La disponibilité de ces nouvelles capacités est prévue pour janvier 2007 au Chili et 2008 en Belgique.

En tant que pur transformateur, Molymet cherche aussi à élargir son champ d'activité afin d'être au cœur de tous les grands marchés régionaux et, ainsi, éviter au maximum les contraintes fiscales et autres. En Amérique du Sud, il traite la moitié des 41 800 t de concentrés produits au Chili et l'intégralité de la production du Pérou, venant des mines de Codelco, et de Los Pelambres, Collahuasi, Antamina, Southern Peru, etc... Après l'acquisition de Ghent en Europe, la compagnie essaie, en particulier, de s'implanter en Chine où elle compte sur l'apport de son expérience, de sa technologie et de la qualité de ses produits pour trouver un ou des associés.

(Metal Bulletin : 17/10/2005 ; Platt's Metals Week : 03/10/2005)

3 - MÉTAUX SPÉCIAUX

BISMUTH

Fermeté des prix sur le marché chinois

A fin octobre, dans un contexte de demande soutenue des pays occidentaux, le bismuth continuait sa progression initiée en juillet, toujours sous l'impulsion du marché directeur qu'est la Chine. L'arrêt provisoire d'une fonderie dans le Hunan induisant un défaut d'approvisionnement pour des tonnages estimés entre 60 et 70 t, la tendance haussière devrait se poursuivre.

Les prix entrepôt à Rotterdam atteignaient 4,55-4,80 \$ la livre le 19 octobre, en progression de 10 cents par rapport à la semaine précédente. En juillet, les prix ne dépassaient pas 4 \$ la livre.

(Metal Bulletin: 24/10/2004)

SILICIUM

Silicium : recherche de produits de substitution pour la miniaturisation des puces

Dans le sillage de la miniaturisation croissante des puces, le silicium pour-

rait bientôt trouver ses limites, ce qui incite les chercheurs à rechercher des semi-conducteurs de substitution. En Corée, des chercheurs de l'Etri (Electronics and Telecommunication Research Institute) ont particulièrement travaillé sur les « isolants de Mott ». Par leur structure atomique, ces matériaux devraient se comporter comme des conducteurs : soumis à une tension, leur densité de charge augmente, libérant des électrons permettant le passage d'un courant. Cet effet, dans la mesure où il n'altère pas le matériau est parfaitement réversible. Le matériau mis en œuvre est un oxyde complexe de vanadium avec dopage au calcium et au cuivre qui permet de réaliser des « films » de 90 nm d'épaisseur ; les chercheurs estiment que des épaisseurs de quelques nanomètres constituent un objectif réaliste. Les propriétés démontrées destinent les isolants de Mott à jouer le rôle d'interrupteurs et, d'une manière générale, à la commutation en photonique.

(L'Usine Nouvelle:22/10/2005)

Plaques de silicium pour circuits intégrés: le japonais Sumco bientôt en bourse

Les wafers, ces plaques de silicium ultra-pur qui constituent la structure des circuits intégrés, sont fabriqués par un petit nombre de sociétés parmi lesquelles dominent Japonais, (Shin Etsu Chemical, Sumco-Sumitomo Mitsubishi Silicon corp), et Allemands (Siltronic AG filiale du groupe wacker), devant l'Américain MEMC. Ce marché de niche est évalué à environ 7,6 Md\$ et si la société Siltronic est confrontée à des difficultés, ses concurrents affichent une progression continue de leurs bénéfices, à l'image de Shin Etsu le leader mondial dont les bénéfices sont attendus en croissance de 11 % pour l'année en cours.

Profitant de cette embellie, les géants Sumitomo Metal Industries Ltd et Mitsubishi Materials Corp associés dans la société Sumco ont décidé d'introduire leur filiale sur le Kabuto-Cho, la bourse de Tokyo. La mise en bourse de 36 % du capital devrait permettre de lever l'équivalent de 980 M€.

(La Tribune : 17/10/2005 ; Reuters)

TITANE

Titane : l'optimisme est de rigueur chez les professionnels du secteur

Selon les dirigeants de Timet la consommation mondiale de produits de titane transformés devrait passer de 61 800 t en 2004 à 86 000 t à l'horizon 2010, soit une base de progression annuelle supérieure à 4,5 %. Depuis 2003, la capitalisation des six sociétés cotées (Sumitomo, Timet, Toho, ATI, VSMPO, RTI) a été multipliée par 5,8 passant de 896 M\$ à 6,14 Md\$. Face à ces perspectives, et aux attentes des investisseurs, le directeur exécutif du groupe américain Timet, s'exprimant lors de la conférence annuelle de l'Association Internationale du titane, qui s'est tenue à Scottsdale dans l'Arizona, estime que plusieurs défis devront être relevés par les professionnels.

Il s'agira d'abord d'augmenter de 20 % les capacités de production d'éponge de titane ; compte tenu des investissements en cours (voir Ecomine de septembre 2005) l'objectif devrait être atteint dès 2007. Ensuite, les recherches devront être poursuivies pour trouver une alternative technique plus économique au procédé encore utilisé pour fabriquer les éponges de titane (procédé Kroll). D'une manière générale, les réductions de coût doivent concerner à la fois la fabrication du métal mais aussi des produits transformés. L'élément prix est jugé décisif pour permettre le développement du titane dans de nouvelles applications.

(Platt's Metals Week : 03/10/2005 ; 10/10/2005)

Titane : Honeywell Electronics matériaux augmente sa production d'éponge de titane

La société Honeywell Electronics matériaux filiale du groupe Honeywell International a décidé d'augmenter sa production d'éponge de titane jusqu'à alors destinée à couvrir ses seuls besoins. La société dispose d'une unité de production d'éponge de titane à Salt Lake City dans l'Utah et une unité de transformation à Fombell en Pennsylvanie. L'accroissement de production, dont le montant n'est pas divulgué par la compagnie, sera es-

sentiellement destiné à alimenter le marché.

(Platt's Metals Week : 10/10/2005)

Laitiers² de titane : un produit intermédiaire recherché pour le blanc de titane

Le blanc de titane est un oxyde de titane de formule TiO_2 utilisé comme pigment dans les industries papetières, les plastiques et les peintures. Sa production s'effectue en premier lieu à partir des oxydes naturels, rutilite ou anatase, dont les gisements sont essentiellement constitués par des sables de plage. Du point de vue marché, plus de 90 % des produits de la mine du titane sont ainsi destinés à l'industrie chimique pour la production de blanc de titane, le reste à la métallurgie pour la production de titane métal.

Producteurs de laitiers de titane (source industrial minerals)

producteurs	pays	produits	% marché	remarques
QIT- Fer et Titane Inc	Canada	laitiers de titane à 80 % TiO_2 ; laitiers traités à 94,5 % TiO_2	40	groupe Rio Tinto
Richards Bay Minerals	Afrique du sud	laitiers à 80 % TiO_2	35	50% Rio tinto plc, 50%BHP Billiton plc
Tinfos titan and iron KS	Norvège	laitiers standards	9	
Namakwa Sands Ltd	Afrique du sud	laitiers standards et enrichis	8	Anglo American plc
Ticor SA	Afrique du sud	laitiers standards et enrichis (85 % de la production)	6	60 % Kumba ressources et 40 % ticor Ltd

Devant la difficulté d'approvisionnement en rutilite et anatase, l'industrie chimique a dû mettre en œuvre des minerais au plus faible contenu en oxyde -l'ilménite ($Fe TiO_3$) contient 40-50 % TiO_2 - et au passage développer de nouvelles méthodes de traitement, passant de la voie chlorurée à la voie sulfatée. De leur côté, les producteurs d'ilménite, soucieux de fournir des produits plus riches en TiO_2 , tout en valorisant le fer, proposent des laitiers de titane dont le contenu en oxyde est d'environ 80 %. Le procédé consiste à traiter le minerai dans un four électrique sous des conditions réductrices. La fonte est soutirée à la base des fours et le laitier de titane au sommet. Si ilménite et laitiers de titane approvisionnent préférentiellement la filière qui met en œuvre la voie sulfatée, le traitement complémentaire des laitiers en

² Le terme anglais de « titanium slags » est parfois traduit improprement par scories de titane. Le terme scorie est plutôt réservé à des résidus de procédé.

les débarrassant des alcalins, des alcalino-terreux et du fer résiduel, peut les rendre éligibles aux filières chlorurée, avec des teneurs en TiO_2 pouvant atteindre 95 %.

Devant la multiplication de l'offre, les fabricants de pigment vont être confrontés à un choix dans lequel interviendront de nombreux facteurs : le prix, le coût des procédés souvent très énergivores, les enjeux environnementaux, le coût du transport.

Pour les laitiers de titane, l'avenir semble d'autant plus favorable que la filière « voie sulfatée » assure la moitié de la production de blanc de titane en Europe et qu'elle pourrait bien représenter la majorité des développements à venir en Chine. Certains fabricants continueront cependant à privilégier l'ilménite pour des raisons de coût direct.

(Industrial Minerals : octobre 2005; Mining Journal : 30/09/2005)

URANIUM

Uranium Kazakh pour le Japon ...

L'organisme d'Etat kazakh KAZATOMPROM annonce la conclusion d'un accord avec le japonais Itochu Corp pour la fourniture sur 10 ans de 3 000 t d'uranium.

En 2004, la production d'uranium de KAZATOMPROM a progressé de 12 % pour atteindre 3 320 t.

(Agence Interfax : 10/10/2005)

... Et investissements Kazakhs dans le traitement des combustibles nucléaires ...

L'organisme d'Etat kazakh KAZATOMPROM a inauguré le 8 octobre une unité de retraitement d'uranium située à Ust-Kamenogorsk et destinée à

traiter 2,9 t d'uranium enrichi à 26 % provenant du réacteur à neutrons rapides BN 350 situé dans la ville d'Aktau.

Cette usine, qui appartient à UMZ (Ulba Metallurgical Plant), l'un des plus importants producteurs de combustibles nucléaires de la CEI, a nécessité un investissement de 2 M\$. Elle aura vocation, à terme, de retraiter les combustibles nucléaires sur une base commerciale. Le financement a été partagé entre le Ministère kazakh de l'énergie et des ressources naturelles, le NTI³ (Nuclear Threat Initiative) et l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique). Sa mise en place répond à la politique de non prolifération des armes nucléaires ; le combustible en question était stocké depuis plusieurs années consécutivement à l'arrêt du réacteur.

(Agence Interfax : 10/10/2005)

4. DIAMANT et MÉTAUX PRÉCIEUX

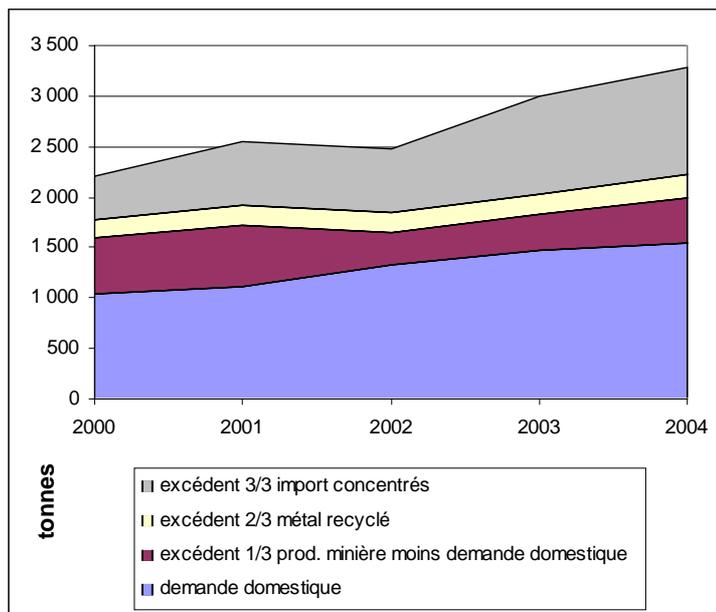
DIAMANT

Petra Diamonds en phase de croissance aigue

Troisième absorption cette année pour la compagnie Petra Diamonds qui va fusionner avec Mano Resources spécialisée dans l'exploration pour diamants et or en Afrique de l'ouest. Les deux compagnies, toutes deux enregistrées sur l'Alternative Investment Market londonien, ont signé un accord préliminaire. La fusion, si elle est acceptée par les actionnaires des deux compagnies et des autorités compétentes, pourrait être complétée d'ici la fin 2006. La capitalisation pro forma de la compagnie Petra élargie s'élève à 213 M€, dont 162 M€ (76 %) amenés par Petra et 51 M€ (26 %) amenés par Mano sur la base du prix d'acquisition. La fusion s'effectuera par émission d'une nouvelle action Petra pour chaque 5,5 actions amenées par les actionnaires de Mano.

³ Organisation internationale basée aux Etats-Unis en charge de promouvoir la non prolifération des armes atomiques. Elle regroupe 10 pays dont : les Etats-Unis, la Russie, la Chine, le Japon, la Suède, la France et le Royaume Uni.

Silver Institute / GFMS : Offre-demande d'argent en Chine



La conséquence la plus en vue est la simplification du développement du projet diamant kimberlitique Kono, en Sierra Leone, où Petra et Mano étaient partenaires. La production devrait y commencer durant le 1^{er} semestre 2006. Le nouveau Petra se retrouve partenaire de BHP-Billiton dans trois joint venture : le projet diamant d'Alto Cuilo en Angola, le projet d'exploration du diamant portant sur 10 000 km² en Sierra Leone et un autre projet d'exploration du diamant au Botswana. De plus, Mano apporte divers actifs or en Guinée et au Liberia qui devraient être regroupés dans une entité séparée.

(Africa Mining Intelligence : 05/10/2005 ; Mining Journal : 07/10/2005)

ARGENT

Le marché de l'argent métal attend l'éveil de la consommation chinoise

Le Silver Institute et Gold Fields Minerals Service viennent de publier une étude sur le potentiel d'évolution du marché de l'argent en Chine, pays qui a doublé sa part dans la consommation mondiale d'argent en dix ans, passée de 3 à 6 % en 2004. La Chine est passée l'an dernier au 4^e rang des pays producteurs miniers d'argent avec 1 984 t, soit 10 % du total mondial, et parmi les pays grands consommateurs avec 1 552 t.

L'offre d'argent chinoise (fig. ci-avant⁴) rend donc compte de cette importante production minière (croissance récente proche de 10 % l'an). S'ajoutent un tonnage importé presque aussi important sous forme de concentrés de divers métaux et de toutes origines, d'évolution irrégulière, et le métal recyclé, de tonnage au contraire régulier.

L'existence d'un excédent équivalent à la demande domestique soulève bien des interrogations. D'après les données officielles, cet excédent n'est sérieusement pris en compte dans les flux (exportations nettes de lingots) qu'à partir de 2001. En 2003, le flux exportateur net de lingots serait même quasi équivalent à l'offre totale d'argent chinoise (2 628 t contre 2 992 t).

Concernant le potentiel de croissance de la demande chinoise, il est bien réel au niveau de la demande industrielle, secteurs électrique-électronique et soudure-brasage, voire dans le secteur de la joaillerie.

(Interfax - China Metals : 24/09/2005 ; Platt's Metals Week : 03/10/2005 ; Site web du Silver Institute)

⁴ Pour simplifier la présentation, il est considéré que la demande domestique recouvre une part équivalente de la production minière domestique, faisant apparaître 3 excédents artificiels : le surplus de production minière domestique, la totalité du métal recyclé et la totalité de l'argent des concentrés importés.

OR

Investissement majeur de Placer Dome en République Dominicaine

Peu après son engagement dans la réalisation du projet Cortez Hills en septembre dernier, Placer Dome vient de s'engager dans celle du projet or de Pueblo Viejo, situé en République Dominicaine, dont le montant d'investissement est de 1 Md\$.

Ce projet correspond à la réactivation du gisement de Pueblo Viejo, complexe exploité pour ses seuls oxydés dans la période 1972-1999, desquels on a extrait 168 t d'or et 765 t d'argent. Placer Dome a entrepris en 2002 une étude de faisabilité portant sur l'exploitation des sulfurés réfractaires sous-jacents, dont l'issue est positive.

La future mine à ciel ouvert aura une capacité de production de 25 t/an d'or pendant les six premières années d'exploitation, à un coût opératoire de 175-185 \$/oz. Pendant les 12 années suivantes, la production moyenne atteindra 21 t/an. Le coût opératoire moyen sur les 20 ans de production est estimé à 200-210 \$/oz. Les réserves d'or sont évaluées à 129,7 Mt à 3,22 g/t (418 t) sur la base d'un cours de 400 \$/oz, tandis que les ressources sont évaluées à 33,9 Mt à 2,26 g/t (77 t) sur la base d'un cours de 450 \$/oz. Le circuit de production comprend une unité de traitement du minerai de capacité 15 000 t/jour et un circuit d'oxydation du minerai sous pression et de lessivage acide suivi de récupération par charbon actif. Les récupérations de métaux varient, suivant les minerais, entre 89 et 94 %. Placer Dome n'a pas fourni de calendrier des travaux.

Par ailleurs, Placer Dome a reporté sine die le projet chilien à cuivre-or de Cerro Casale (dont il détient 51 % du capital) au motif de sa non viabilité économique actuelle. Cette décision est fortement contestée par ses partenaires, Arizona Star Resources (25 %) et Bema Gold (24 %), qui avancent une autre modélisation économique viable.

(Metal Bulletin : 03/10/2005 ; Mining Journal : 30/09/2005 ; Platt's Metals Week : 03/10/2005)

Trois mines d'or mises en production en Amérique centrale et du Sud

Au Guatemala, Glamis Gold a commencé les opérations de mise en production du gisement de Marlin qui n'attendait plus que la mise en service de l'unité de broyage et de traitement du minerai prévue au début novembre. Si la production attendue à Marlin cette année est de moins d'une tonne d'or, l'objectif 2006 est d'environ 8 t d'or et 109 t d'argent.

Au Brésil, Goldcorp a coulé le premier lingot d'or sur la mine Amari à la fin septembre. D'ici la fin de l'année, le mineur canadien espère produire 1,5 t d'or et a un objectif 2006 de 5,6 t. Le gisement a des réserves de 48 t d'or contenu (teneur du minerai actuel à 2,5 g/t) et des ressources de 40 t.

En Argentine, Barrick Gold a coulé le 1^{er} lingot d'or sur la mine de Veladero à la mi-septembre. De 1,5 à 2 t d'or seront produites d'ici la fin de l'année. La mine doit produire environ 22 t/an d'or pendant ses trois premières pleines années d'exploitation. Barrick a investi 540 M\$ sur ce projet reposant sur un gisement de classe mondiale, dont les réserves sont évaluées à 400 t d'or contenu, soit 18 ans d'exploitation, sans tenir compte du potentiel or de tonnage équivalent existant dans le reste du district minier.

(Mining Journal : 23/09/2005 ; Platt's Metals Week : 03/10/2005 ; Site web barrick.com)

Newcrest porte ses réserves d'or en terre à plus de 1 000 t à fin 2005

En terme de réserves d'or en terre, Newcrest Mining a augmenté les siennes de 5 Moz (environ 156 t) à fin 2005, après intégration de 6 Moz en provenance du projet Cadia-East souterrain (Nouvelle Galles du Sud), portant le total du groupe à 33 Moz (1 026 t). Cette hausse des réserves n'a pas donné lieu à un renouvellement total des ressources qui baissent de 1 Moz à 61 Moz (environ 1 900 t).

Par comparaison, Placer Dome disposait de 1 863 t de réserves d'or en terre à fin 2004, et le n° 1 mondial

Newmont de 2 874 t, également à fin 2004.

(Mining Journal : 30/09/2005)

PALLADIUM - PLATINE et autres PGM

Le cours du platine au sommet, Angloplats est contraint de réduire son objectif de production de platine 2005...

Poussé par la spéculation, le cours du platine s'est rapproché de la barre des 1 000 \$/oz et de son plus haut en 25 ans, entraînant même dans son sillage le cours du palladium qui est passé au dessus des 200 \$/oz.

C'est dans ce contexte que Anglo American Platinum (Angloplats) s'est déclaré contraint de réduire son objectif de production 2005 en raison d'un incident technique survenu au début septembre à la fonderie de Polokwane (Afrique du Sud). La défaillance d'une partie du système de refroidissement a, en fait, révélé le mauvais état général du système et la nécessité de son complet remplacement, reportant à la fin novembre le redémarrage de la fonderie.

Angloplats a estimé que sa production de platine raffiné 2005 sera ramenée de 2,60 Moz à 2,45 Moz (81 t à 76 t). Le groupe s'est engagé à tenir le marché informé au cours du 1^{er} semestre 2006 de l'état de ses stocks de concentrés de PGM en attente d'être fondus et raffinés.

(Platt's Metals Week : 26/09/2005, 17/10/2005)

... Contribuant à la hausse du prix du rhodium

Poussé par des achats de consommateurs et par des achats spéculatifs, le prix du rhodium a atteint les 3 000 \$/oz. C'est six fois le prix payé il y a dix huit mois et c'est un niveau qui n'avait pas été atteint depuis les années 1990.

Déjà sous la pression générale du Rand fort qui freine la croissance de la production de PGM d'Afrique du Sud, la production de rhodium est aussi directement affectée par la réduction d'objectif 2005 annoncée par Angloplats (cf. article précédent). Le rapport de production Rh/Pt de 1/10 chez Angloplats

signifie une réduction de 15 000 oz de rhodium, mais pour un marché étroit puisque la production mondiale 2004 est estimée à 726 000 oz (22,6 t). Aucun surcroît d'offre n'étant attendu du côté de Norilsk Nickel, le marché espère qu'au niveau de prix atteint, les spéculateurs vont incessamment relâcher leurs stocks.

Ces conditions de marché ont, bien entendu, bouleversé les prévisions de prix, UBS venant tout simplement de doubler sa prévision de prix moyen 2006, de 1 300 à 2 438 \$/oz et prévoyant maintenant un prix moyen 2007 à peine inférieur, à 2 188 \$/oz.

(*Metal Bulletin* : 17/10/2005 ; *Mining Journal* : 30/09/2005 ; *Platt's Metals Week* : 10/10/2005)

Production de PGM de Norilsk Nickel en 2005

Pour la première fois de son histoire, le producteur de PGM russe Norilsk Nickel entre dans la transparence en fournissant des chiffres de production officiels. Sont réunis dans le tableau suivant les objectifs 2005 (rehaussés en octobre de 3-4 %, dont le tableau tient compte) et les tonnages de platine et de palladium des divisions Polar et Kola réalisés au 1^{er} semestre et au 3^e trimestre. Ne figurent pas la production de sa filiale américaine Stillwater Mining (de l'ordre de 3 t/Pt et de 10 t/Pd) et les tonnages des autres métaux des PGM.

Production Pt-Pd de Norilsk Nickel en 2005

	objectif 2005	réalisé 1er semestre	réalisé 3ème trimestre	reste à faire
platine oz	730 000	355 000	198 000	177 000
palladium oz	3 080 000	1 480 000	840 000	760 000
platine kg	22 705	11 042	6 158	5 505
palladium kg	95 797	46 032	26 127	23 638
ratio Pd/Pt	4,22	4,17	4,24	

Cela donne un total de 118,5 t de Pt + Pd pour 2005 alors que sa production 2003 était estimée à 120 t. Il est possible que Norilsk produise relativement moins de platine qu'il était supposé.

(*Metal Bulletin* : 03/10/2005 ; *Mining Journal* : 30/09/2005, 28/10/2005)

5. MINÉRAUX INDUSTRIELS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

British Plaster Board : prolongation de l'offre d'achat hostile de Saint-Gobain

Le leader mondial des matériaux de construction, Saint-Gobain, prendra-t-il le contrôle du n° 1 des produits en plâtre, le britannique BPB ? La bataille, initiée le 20 juillet 2005, fait toujours l'objet d'une guerre de communiqués entre le groupe français et l'équipe dirigeante de BPB, soucieuse de conserver son indépendance.

Saint-Gobain estime que son offre, parce qu'elle représente une prime de 40,5 % par rapport au cours de clôture du 20 juillet 2005, valorise correctement BPB soit 6 Md€ après reprise de dette⁵. De son côté, BPB multiplie les signaux vers les actionnaires pour les dissuader d'apporter leurs titres à l'offre publique d'achat. Les promesses réalisées incluent une hausse du dividende de 88 % sur trois ans assortie d'un rachat d'actions compris entre 521 et 894 M€ qui devrait mécaniquement augmenter le retour sur capital. A cela devraient s'ajouter des ventes de filiales pour un montant de 149 M€.

BPB estime que cette politique de retour sur capital est compatible avec une politique d'investissements et donc de développement de la société. Les analystes soulignent cependant que c'est au prix d'un endettement important, l'agence de notation Standard and Poor's a ainsi placé la note de la dette à long terme de la société sous surveillance avec implication négative.

Dans un marché en forte progression où tous les acteurs multiplient les investissements (300 M€ pour le n° 3 mondial Lafarge, voir Ecomine juillet août 2005), BPB va augmenter de 25 % sa capacité de production française sur son principal site européen, celui de Vaujours situé en Seine-Saint-Denis. En Inde, le Groupe lance la production d'une quatrième usine d'une capacité de 15 M m² qui devrait être opérationnelle à mi- 2007 et s'inscrit dans un plan d'expansion de 30 % des ventes incluant l'ouverture de trois autres usines d'ici 2010. BPB avait précédemment annoncé un doublement de sa capacité de production à Mumbai en Thaïlande, une nouvelle usine près de Kuala Lumpur en Malaisie et un doublement de la production en Chine en 2007 avec une nouvelle usine à Changzhou. En Europe de l'Est, où le plâtre est crédité d'une croissance annuelle de 10 %, BPB construit une usine en Roumanie.

Le 05 octobre l'offre hostile de Saint-Gobain a été prolongée d'un mois et demi. Saint-Gobain a dorénavant jusqu'au 25 novembre pour revoir son offre. Celle-ci devrait se terminer 21 jours plus tard, soit le 16 décembre.

(*Le Moniteur* : 05/10/2005 ; 06/10/2005 ; 20/10/2005 ; *L'Usine Nouvelle* : 22/09/2005)

Arts de la table : Arc International est sur le point de racheter Newell Cookware Europe

Dans un secteur où la concurrence des pays à bas coûts de main d'œuvre oblige les industriels à se redéployer, le numéro un mondial des arts de la table, le français Arc International annonce l'acquisition de Newell Cookware Europe, filiale de l'américain Newell Rubbermaid. Cette entreprise, surtout connue pour sa marque Pyrex, a réalisé un chiffre d'affaires de 93 M€ en 2004 et emploie 744 salariés répartis entre la France et l'Angleterre. De son côté, Arc International a réalisé un chiffre d'affaires de 1,2 Md€ avec 18 000 salariés dont plus de 10 000 en France. En plein redéploiement, le groupe a annoncé la suppression de 2 650 postes d'ici 2008.

(*L'Usine Nouvelle* : 12/10/2005 ; *Les Echos* : 12/10/2005)

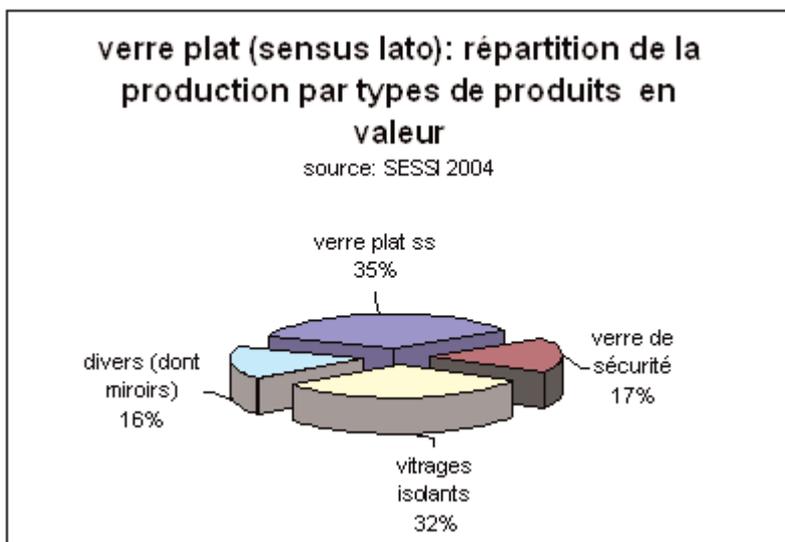
⁵ Le chiffre d'affaires de BPB sur l'exercice clôt au 31 mars 2005 est de 3,448 M€ pour un résultat d'exploitation de 428 M€.

Verre plat : recul de l'activité en France en 2005

La fabrication de verre plat - sensus stricto - regroupe en France la production de verres clairs, de verres armés et de verres à couches, réfléchissantes ou non. Au verre plat brut s'ajoutent les produits transformés qui représentent en valeur près de 65 % des facturations.

En France, si le secteur du verre plat brut reste exportateur net, par contre le secteur de la transformation du verre plat où dominent les PME est importateur net depuis 1998. Le déficit en 2004 s'est élevé à 100 M€.

(*Recyclage Récupération Magazine*: n° 37 ; *les fournisseurs de la construction en chiffres*, ed 2005, MINEFI)



Le secteur du verre plat s.s., très concentré réalise 11 % du chiffre d'affaires de l'ensemble de l'industrie verrière⁶ mais n'emploie que 6 % des effectifs. Les deux plus grands groupes (Saint-Gobain et Glaverbel - Groupe Asahi Glass) réalisant à eux seuls plus de 2/3 du chiffre d'affaires et des exportations françaises. Le secteur de la construction absorbe les 2/3 de la construction du verre plat.

Après un recul en 2003, conséquence d'une offre excédentaire en Europe, le tonnage du verre plat produit en France a atteint 1,3 Mt en 2004, niveau équivalent à 2002. Si cette expansion des volumes a permis en 2004 de compenser la chute des prix européens, une étude sectorielle réalisée par le bureau d'étude Xerfi montre un recul de l'activité de 10,1 % en glissement annuel sur le premier trimestre 2005. L'analyste anticipe une baisse de 5 % des facturations pour l'année 2005.

Canalisations en fonte : Saint-Gobain investit en Chine

Le groupe Saint-Gobain devient le deuxième acteur du marché chinois des canalisations en fonte par le rachat de la société publique Xugang (Xuzhou General Iron and Steel Works) située dans la province de Jiangsu dans l'est de la Chine. Le groupe français rachète également les participations de Xugang dans la société DIP (Ductile Iron Pipe). Saint Gobain était déjà lié à Xugang depuis 2002 dans la co-entreprise Saint-Gobain pipelines Xuzhou.

La société rachetée possède cinq hauts-fourneaux et deux cokeries.

(*Le Monde* : 27/10/2005 ; *AFP* : 26/10/2005)

Phosphates : croissance externe aux Etats-Unis pour l'Israélien ICL

Le groupe chimique israélien Israeli chemical Ltd (I.C.L.) se développe dans les produits de spécialités par le rachat pour 255 M\$ de la société américaine Astaris, une co-entreprise associant Solutia Inc et FMC.

Astaris est un des leaders du marché américain des phosphates de spécialités, l'acide phosphorique et les produits phosphatés à destination de l'industrie. La société rachetée emploie 570 personnes, essentiellement aux Etats-Unis et au Brésil pour un chiffre d'affaires de 350 M\$. La transaction reste subordonnée à plusieurs autorisations réglementaires dont celle des autorités anti-trust et celle de la cour en charge du dossier de banqueroute de l'une des sociétés mères, Solutia, actuellement sous la protection du chapitre 11 sur les faillites.

I.C.L., pour sa part, dispose d'un portefeuille d'activités qui couvre les phosphates, la potasse, le brome, mais aussi le magnésium métal a bâti son activité grâce à l'accès à des ressources privilégiées : les saumures de la Mer Morte. Il y extrait potasse, brome, chlorure de magnésium et chlorure de sodium et dispose, de plus, d'exploitations de potasse en Espagne et au Royaume Uni (Cleveland Potash Ltd).

(*Industrial Minerals* : Octobre 2005)

Filtres à particules : la co-entreprise entre Ibiden et Saint Gobain poursuit ses investissements en France

Le groupe japonais Ibiden, spécialisé dans l'électronique et les céramiques annonce son intention d'investir 72 M€ dans son usine de Courtenay où il fabrique des filtres à particules destinés à équiper les pots d'échappement des véhicules diesels du Groupe PSA.

Ibiden est à l'origine de la technologie utilisée. Celle-ci est constituée par un filtre en carbure de silicium fritté monté en amont du silencieux sur les pots d'échappement. La production s'est envolée, passant de 18 800 unités en 2000 à 365 000 en 2004. L'industriel, associé à Saint-Gobain qui fournit le carbure de silicium, disposera à terme de 5 fours. Le dernier et cinquième four en construction devrait être opérationnel en octobre 2006.

(*Les Echos* : 12/10/2005)

Terre Cuite : près de 110 M€ d'investissements pour le Groupe Lafarge en France

Sur un marché français de la construction dynamique, le secteur de la

⁶ L'industrie verrière, dans sa globalité, inclut le verre creux (emballage), le verre plat et les transformations appliquées au verre plat, les fibres de verre, les verres techniques.

tuile terre cuite a progressé de 7 % en 2004 et la tendance devrait se poursuivre. Le groupe Lafarge, un des leaders mondiaux du secteur multiplie les investissements dans les capacités de production. Après la construction d'une nouvelle unité à Limoux dans l'Aude pour un montant de 50 M€ (voir Ecomine de juillet août 2005), des investissements de 10 M€ dans le site de Marseille destinés à augmenter la production de 20 %, le pôle toiture du cimentier annonce la construction d'une nouvelle unité dans les Ardennes pour un montant de 50 M€. Située à Signy l'Abbaye, elle aura une capacité de production de 50 Millions de tuiles, soit près de 4 Mm² et sera dédiée aux marchés du Nord et de l'Est de la France, ainsi qu'à celui du Bénélux. Le démarrage est prévu en 2006.

Tous ces nouveaux sites auront vocation à produire de nouvelles gammes de produits plus performantes, avec notamment des dimensions destinées à faciliter la pose.

(Les Echos : 22/09/2005;
Firstinvest.com : 03/11/2005)

Ciments : la réglementation pour le chrome VI est transposée en droit français

Le décret n° 2005-577 du 26 mai 2005, en application de la directive européenne 2003/53/CE, fixe les conditions de mise sur le marché et d'emploi du nonylphénol, de l'éthoxylate de nonylphénol ainsi que du ciment et des préparations à base de ciment contenant du chrome hexavalent. La réglementation fixe le seuil limite pour le chrome VI contenu dans les ciments à 2 ppm (0,0002%). Les conditions d'étiquetage sont définies par l'arrêté du 9 novembre 2004 et complété par le nouvel arrêté du 26 mai 2005 pour les ciments contenant un agent réducteur destiné à abaisser la teneur en chrome VI.

Si le chrome VI a été classé par l'Union européenne dans la catégorie des substances devant être assimilées à des cancérigènes (catégorie 2), il n'existe actuellement, d'après l'Inéris, aucun lien documenté entre exposition au ciment et excès de cancers de la peau. Des réactions allergiques aggravées par des facteurs environnementaux (froid, sueur, mani-

pulation de parpaings, lavage avec des produits agressifs...) peuvent néanmoins apparaître.

(JdIE : 25/10/2005 ; site de l'Inéris)

6. EAUX MINÉRALES

Un observatoire de l'eau bientôt en place dans la région parisienne

Un laboratoire de l'eau est en cours de création par la ville de Paris. Lieu de débat et de concertation, la structure créée se substitue à la Commission consultative des usagers de l'eau et s'insère dans la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) initiée par la loi sur la solidarité et le renouvellement urbain (SRU). Cet observatoire abordera différents problèmes. En priorité la qualité des eaux et le retour au bon état écologique des eaux de surface et de source : pour les réseaux dépendants des services publics, les canalisations en plomb devraient ainsi être entièrement supprimées d'ici la fin 2009. Ensuite, la baisse de la consommation d'eau pour les grands comptes et les particuliers ; la municipalité envisage ainsi une tarification modulée suivant les usages, qu'ils soient privés et vitaux ou qu'il soient facteurs de production. Enfin, l'évolution du mode de gestion sera abordé : la fin du contrat de délégation concernant la distribution arrive à échéance en 2009 et celui de production en 2011 et ils devraient faire l'objet d'une re-négociation serrée avec les délégataires.

(Journal de l'Environnement :
13/10/2005)

Les distributeurs se positionnent dans l'exploitation de l'eau minérale

Afin de mieux maîtriser les coûts mais aussi de diversifier leurs sources d'approvisionnement, les distributeurs investissent dans l'amont de la filière : la production. Après Intermarché, les Centres Leclerc se dotent d'une unité d'embouteillage d'eau minérale située à Laqueille dans le Puy de Dôme. Le site devrait démarrer la production à un rythme annuel de 100 à 120 Ml pour un investissement évalué à 25 M€. Le

distributeur, qui estime sa part de marché dans la vente d'eau minérale à près de 19 % en France, va proposer la bouteille de 1,5 l à 0,27 centime d'euro soit un des plus bas prix du marché. Il souhaite ainsi peser sur les autres fournisseurs, tout en se positionnant sur un marché en croissance continue.

(La Tribune : 18/10/2005)

7. RECYCLAGE

Menace sur les flux de déchets métalliques : les affineurs s'inquiètent

Les professionnels du raffinage des métaux non ferreux regroupés dans la Fedem (Fédération des minerais, minéraux industriels et métaux non ferreux) ont décidé d'interpeller les autorités face aux distorsions de concurrence auxquels ils sont confrontés. Fortement affectés par la concurrence des pays qui bénéficient de bas coûts de main d'œuvre et de contraintes réglementaires plus laxistes, les professionnels du secteur voient les flux de déchets détournés vers des pays extra-européens, dans un contexte haussier des matières premières auquel les déchets métalliques n'échappent pas.

Au sein de la Fedem, les affineurs représentent 30 entreprises pour un effectif total de 1 089 employés et, en 2004, un chiffre d'affaires de 501 M€, en baisse de 1,1 % sur l'année précédente. A titre de comparaison, le secteur de la métallurgie primaire a, sur la même période, progressé de 18,5 % et celui de la transformation des métaux de 14,6 %.

(Recyclage Récupération Magazine
n° 37 : 14/10/2005 ; site : FEDEM)

Gaz fluorés : durcissement possible de la législation européenne

Alors que jusqu'ici l'accent était mis sur l'importance du confinement et du recyclage pour les gaz fluorés autres que les CFC⁷, interdits dans les années

⁷ CFC : Chloro-fluoro-carbones qui ont été progressivement interdits dans le cadre du protocole de Montréal.

1990, la politique de l'Union européenne pourrait se durcir à la demande de la Commission de l'Environnement du Parlement européen.

Les mesures prévues initialement concernaient les installations de climatisation et de froid à l'exception des systèmes de climatisation des véhicules qui relevaient d'une directive séparée.

Ces mesures incluaient des contrôles d'étanchéité, la mise en place de systèmes de détection de fuites, l'étiquetage.

Les députés ont introduit des amendements qui exigent dorénavant l'interdiction dès 2010 des HFC⁸ pour la réfrigération commerciale et industrielle, à moins que leur utilisation ne soit nécessaire pour respecter les normes de sécurité. De plus, le rapporteur parlementaire estime que les pays dont la législation est plus dure comme le Danemark et l'Autriche pourraient conserver son application.

Face à ces orientations, les industriels du froid s'alarment des lourds investissements à mettre en œuvre pour respecter cette réglementation. Ils soulignent également les inconvénients des solutions alternatives : le CO₂ serait ainsi peu efficace énergétiquement, les hydrocarbures sont inflammables et l'ammoniac toxique. De plus, ils soulignent que le morcellement du marché introduit par la juxtaposition de réglementations différentes affecterait un marché de taille déjà diminuée.

(JdIE : 13/10/2005)

VHU : la transposition de la directive va permettre de professionnaliser la filière

Conformément à l'arrêté du 15 mars 2005, les sociétés de démolition et de broyage des VHU, rebaptisées « recycleurs de l'automobile », devront disposer d'un agrément et de l'attestation de conformité réglementaire pour poursuivre leur activité au-delà de 2006. Cet agrément leur permettra de délivrer au détenteur d'un VHU un récépissé de prise en charge pour destruction.

Or, d'après les chiffres fournis par le Conseil national des professions de l'automobile (CNPA), environ 800 démolisseurs fonctionneraient sans Arrêté Préfectoral pour 1 200 qui sont en règle. La mise en place de la nouvelle réglementation devrait donc être l'occasion pour assainir la filière et donc éliminer les « chantiers sauvages ». C'est en tous cas le vœu de toutes les organisations concernées : le CNPA, la Fédération nationale de déconstruction automobile (FNDA) et les constructeurs automobile.

(*Recyclage Récupération Magazine n° 37 : 14/10/2005 ; L'Usine nouvelle : 22/09/2005 ; JdIE : 30/09/2005*)

DEEE : recours en annulation des professionnels contre le décret de juillet 2005

Le décret de transposition de la Directive européenne sur les déchets d'équipement électriques et électroniques (DEEE) paru au journal officiel le 20 juillet 2005 avec un an de retard voit,

de fait, son application suspendue à cause d'un recours intenté auprès du Conseil d'Etat par trois fédérations professionnelles : le Simavelec (Syndicat des industries de matériel audiovisuel et électronique) le Gifam (Groupement Interprofessionnel des fabricants d'appareils d'équipements ménagers) et la Fieec (Fédération des industries électriques et de communication).

Les industriels mettent en cause à la fois le principe de rétroactivité de la reprise des déchets historiques - c'est à dire mis sur le marché avant le 13 août 2005, date fixée par la directive européenne, à partir de laquelle les DEEE doivent être collectés et traités - ainsi que la nature du financement de cette reprise.

Les professionnels estiment que « toute rétroactivité doit faire l'objet d'une loi votée au Parlement et non d'un décret décidé par l'Administration ». Pour le financement du traitement de ces déchets, ils souhaitent la mise en place d'un financement distinct et clairement identifié. Ils militent donc pour une « éco-taxe » avec un tarif clair, obligatoire et unique. Du côté de l'Administration on insiste sur le choix d'un système par répartition, à savoir que le prix des équipements d'aujourd'hui est prévu pour prendre en compte la gestion de ceux fabriqués hier. L'enjeu financier est de taille puisque, selon la Simavelec, le stock historique des seuls téléviseurs devrait coûter 800 M€ sur 10 ans.

(*La Tribune : 18/10/200 ; JdIE : 29/09/2005*)

⁸ HFC : Hydro-fluoro-carbones.

QUESTIONS MULTILATÉRALES

QUESTIONS GLOBALES

Projet de loi « REACH » : le secteur des ressources minérales entendu ?

Le projet de loi REACH relatif à un encadrement réglementaire plus strict du commerce des produits et substances chimiques - au sens large - au sein de l'Union Européenne reste très controversé. La profession minière et les filières des substances minérales en particulier, considèrent que la rigueur réglementaire envisagée peut se comprendre pour des produits chimiques, mais paraît quelque peu excessive quand on s'adresse aux minerais et aux substances minérales.

L'industrie minière s'est donc engagée dans la voie d'un lobbying fort pour obtenir un aménagement du projet de loi afin qu'il prenne mieux en compte les spécificités du monde des matières premières minérales.

Cette démarche paraît actuellement obtenir quelques premiers résultats : le Comité environnemental du Parlement européen a considéré favorablement la proposition d'amendements destinés à considérer les alliages comme des « préparations » spécifiques et à exempter les minerais des procédures obligatoires d'enregistrement. Il a également été d'accord pour faire évoluer sa position et exempter de procédures d'enregistrement les minerais de fer, le coke et les gaz de hauts fourneaux. Toutefois, aucune garantie n'a été donnée que ces amendements seraient acceptés lors de l'assemblée plénière du 15 novembre.

(Metal Bulletin : 17/10/2005)

FER et ACIER

Etats-Unis : réexamen des taxes anti-dumping sur des aciers étamés japonais

La Commission américaine du Commerce international a décidé le

4 octobre de procéder au réexamen quinquennal des taxes anti-dumping relatives à des importations de feuillards d'acier étamé (à l'étain et au chrome) japonais. Les accords internationaux stipulent en effet que le Département du Commerce doit procéder à un tel examen après une période de cinq ans avec le devoir de les abolir à moins d'être en mesure de prouver qu'une telle levée conduirait à une reprise de dumping. L'ouverture d'une procédure de réexamen par la Commission du Commerce est conditionnée à la bonne instruction du dossier par les plaignants et les contrevenants.

(Platts Metals Week : 10/11/2005)

Entente illicite sur les prix au Brésil : Gerdau, Belgo Mineira et Barra Mansa condamnés

L'Autorité anti-trust brésilienne, la Cade, a jugé les trois groupes miniers Gerdau, Belgo Mineira et Barra Mansa coupables de « cartel » lors de leurs opérations de vente d'acier (produits longs) au cours de l'année 1999. Les trois sidérurgistes ont alors été condamnés à une amende conséquente d'un montant équivalent à 7 % de leur revenu global respectif de 1999, incluant leurs gains engrangés hors frontières nationales, et payable dans les 60 jours suivant le jugement. En 1999, le groupe Gerdau a pour sa part enregistré un revenu total de 3,31 milliards de reais, ce qui doit dans ces conditions le conduire à payer une amende de 101,45 M\$. L'amende aurait pu cependant être d'un montant bien plus élevé, pouvant atteindre le taux de 30 % applicable par la Cade dans les cas de cartel.

Les trois contrevenants devront en outre procéder à une publication des faits dans un journal brésilien à grande diffusion, communication à faire dans les 60 jours, pendant 2 jours consécutifs et sur 2 semaines consécutives.

(Metal Bulletin : 03/10/2005)

MÉTAUX D'ALLIAGE

Etats-Unis : revue des droits de douane sur l'importation de magnésium canadien

La Commission américaine du Commerce international a décidé de procéder à une revue des droits de douane compensatoires - antidumping - sur les produits de magnésium importés du Canada. Il s'agit de décider si les mesures adoptées en 2000 doivent être maintenues ou abrogées en fonction des données économiques actuelles et s'il existe encore une menace pour l'industrie nationale.

Norsk Hydro a dû s'acquitter d'une taxe d'un montant limité à 1,38 %, tandis que les autres étaient taxés à hauteur de 7,34 %. Mais cette taxe n'avait plus d'objet, puisque Noranda a arrêté sa production au Canada et que Timminco se trouve exempté.

(Platts Metals Week : 10/10/2005)

MÉTAUX DE BASE

Union Européenne : des acteurs de la filière aluminium sous investigation

La Commission d'investigation sur les fraudes de l'Union Européenne (« Olaf ») recueille des éléments sur des fraudes présumées commises par des producteurs d'aluminium et/ou des courtiers en aluminium : ils auraient utilisé abusivement une directive de 1990 pour s'affranchir de droits de douane à l'importation d'aluminium. La Commission enquête pour savoir si des compagnies, dont Norsk Hydro puis VAW, Glencore International et Barclays Capital, auraient pu recevoir des subventions compensant les droits de douane de 6 % à l'importation d'aluminium dans l'UE lorsqu'elles faisaient transiter ces importations par des « territoires d'outre-mer » (OCT) britanniques, hollandais ou français tels que

les Iles Vierges, Curaçao, Saint-Pierre et Miquelon ...

Une telle pratique pourrait avoir privé le Trésor européen d'une recette d'un montant de 35 millions d'euros. La directive visait au départ à ce que les droits de douane soient perçus par les pays OCT et soient pour eux une

recette fiscale, mais les compagnies n'ont utilisé cette route d'approvisionnement en aluminium qu'à partir du moment (en 1998) où les pays OCT les ont subventionnés pour compenser le supplément de frêt occasionné. La Commission considère donc que l'esprit de sa directive a été détourné et qu'elle n'admettrait aucune espèce

de remboursement partiel de droits de douane. D'après la Commission, cette pratique n'a cessé en 1999 que parce que plusieurs états membres de l'UE refusaient d'accepter des certificats de paiement de douane validés dans les pays OCT.

(Metal Bulletin : 24/10/2005)

LES ÉTATS

AFRIQUE DU SUD

Controverse autour du projet de loi-charte sur les métaux précieux

Le débat public engagé au Parlement sud-africain le 19 octobre concernant le projet de loi-charte sur les métaux précieux montre une controverse importante. La loi-charte a pour objectif d'inciter les producteurs d'or et de platine à mettre en place en Afrique du Sud une industrie de bijouterie afin d'apporter à ces métaux une valeur ajoutée avant qu'ils ne quittent le pays.

Le débat est alimenté par les nombreuses questions posées par les fédérations de mineurs et la Chambre des Mines auxquelles le Gouvernement doit répondre avant le 25 octobre.

Ces instances représentatives de la Profession minière estiment que le projet introduira de nouvelles contraintes pour les compagnies et les organismes de surveillance des métaux précieux, avec la nécessité de tenir des registres d'acquisition et de cession de métaux, la nécessité pour les compagnies de demander des permis d'affinage et de manufacture, sans pour autant atteindre les objectifs proposés. Autant de contraintes et de projets industriels que beaucoup de compagnies auront du mal à assumer.

Mais c'est surtout l'esprit du projet qui est controversé par les instances qui considèrent que les mineurs ne sont pas les bons interlocuteurs pour le projet de valeur ajoutée dans la filière et qu'ils ne sont pas les bons acteurs pour créer une telle industrie de bijouterie, n'ayant le plus souvent ni les compétences ni la créativité artistique. Ils font remarquer à cet égard que l'Inde, qui possède une industrie de bijouterie qui est parmi les plus importantes et parmi les plus performantes, n'a aucune production significative d'or ou de platine.

Malgré ces controverses, le Gouvernement sud-africain, qui reste déterminé dans la conduite de ce projet, précise toutefois que l'Etat ne compte pas mettre en place des quotas et laisse le rôle de régulateur au Marché.

(Platts Metals Week : 24/10/2005)

CHILI

Tension grandissante autour de l'énergie dans le Nord minier du pays

Thomas Keller, vice-président du Conseil Minier⁸, a fait part de sa préoccupation sur l'état actuel des capacités du Nord du pays en énergie. Au regard des nombreux projets miniers en gestation (Spence, Esperanza et Mansa Mina) le Conseil estime que la demande d'énergie pourrait alors passer de 1 500 MW aujourd'hui à 2 000 MW en 2010... Les régions nord d'Antofagasta et de Tarapaca, qui concentrent déjà les plus grandes mines de cuivre du pays - Chuquibambilla, Collahuasi et Escondida - sont actuellement approvisionnées en énergie à partir de gaz naturel fourni par l'Argentine, à un prix tout à fait compétitif, moins de 2 \$/Mmbtu. Mais, face à la croissance de sa propre demande, l'Argentine ne peut que difficilement augmenter sa fourniture de gaz aux mineurs chiliens, et des solutions alternatives doivent donc être trouvées. Alors que des approvisionnements en provenance de la Bolivie ou du Pérou, semblent difficiles à mettre en œuvre pour des raisons politiques, le développement d'une industrie du gaz régionale reste une piste privilégiée. A défaut, la construction de centrales à charbon ou à fuel, ou encore de centrales nucléaires pourraient être envisagées. Le Chili fournit environ un tiers du cuivre mondial et sa production pourrait atteindre 5,4 Mt en 2005.

⁸ Instance fédératrice de 17 des plus importantes sociétés minières chiliennes.

(Platts Metals Week : 24/10/2005)

CORÉE DU SUD

Une croissance revigorée par le commerce avec la Chine

La Corée du Sud profite pleinement de la croissance chinoise et sa propre croissance s'en trouve revigorée, avec un taux de 4,6 % en 2004 contre 3,1 % en 2003. Cette situation découlerait à plus de 70 % d'un excédent commercial record qui est passé de 15 Md\$ en 2003 à 29,4 Md\$ en 2004. La Chine est le principal moteur de cette évolution, et l'excédent commercial avec elle représente ainsi 69 % de l'excédent total. La Chine est devenue la première destination des exportations coréennes avec 49,8 Md\$ (+ 41,7 % sur un an) devant les Etats-Unis (avec 42,8 Md\$). Cette situation s'est prolongée en 2005 avec toutefois un rééquilibrage avec la consommation nationale qui a pris une part plus active à la croissance.

La Corée est aussi devenue le troisième investisseur étranger en Chine avec 6,3 Md\$ en 2004. De très nombreuses entreprises coréennes se sont installées en Chine et emploient autour de 1,5 millions de chinois.

(La Tribune : 24/10/2005)

FRANCE

La France attractive pour les investissements étrangers

L'Afii, l'Agence Française pour les Investissements Internationaux, rappelle dans ses campagnes de promotion à l'étranger que la France reste un pays attractif. Des améliorations ont été apportées en termes d'incitations juridiques et fiscales et les créations d'emplois, passées annuellement en moyenne de 25 à 27 000, ont permis à la France, de rattraper son retard sur le Royaume-Uni, leader européen.

(La Tribune : 28/09/2005)

Implantations d'entreprises étrangères en Europe en 2004 en %

Pays	Rang	Nombre en %
Royaume-Uni	1	19,5
France	2	17
Allemagne	3	5,7
Pologne	4	5,1
Hongrie	5	4,8
Espagne	6	4,2
Rép. tchèque	7	3,9
Suède	8	3,4
Roumanie	9	3,2
Slovaquie	10	2,9

Guyane : présentation de l'avant-projet du parc national

L'avant-projet du parc national de Guyane a été présenté et ses grandes lignes ont été dessinées. Occupant la moitié méridionale du département sur une surface totale de 26 000 km², il sera centré sur un « cœur de parc » d'espaces protégés, d'une superficie de 19 000 km² et adossé au Sud-Est à la frontière brésilienne. Au Nord-Ouest ce cœur sera entouré d'une demi-couronne de 16 000 km² de « zones de libre adhésion » définies par les communes dans le cadre d'une charte de préservation et d'aménagement du parc.

Le point sensible dans cet avant-projet, et déjà générateur de controverses, reste la possibilité d'exercer des activités d'orpaillage à l'intérieur de ces zones de libre adhésion.

(Libération : 18/10/2005)

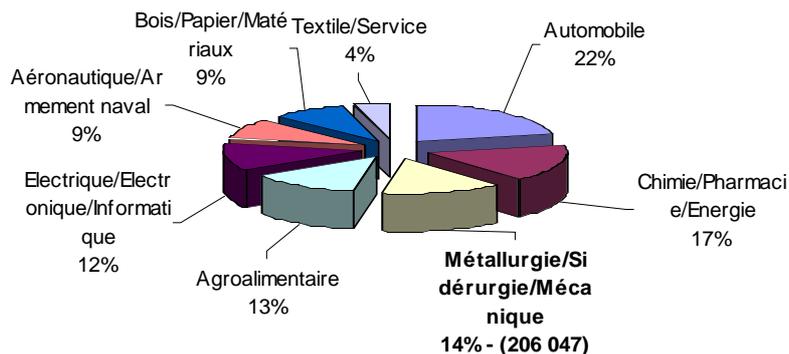
Industrie : métallurgie-sidérurgie et mécanique ont encore du poids

Les secteurs de la métallurgie-sidérurgie et de la mécanique pèsent encore dans le paysage industriel de la France, en termes d'emplois comme en termes d'usines de plus de 100 employés.

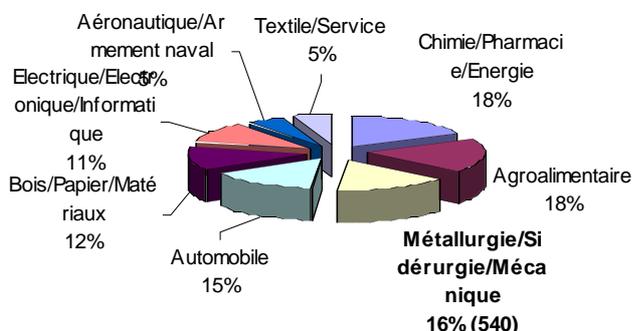
C'est ce que montre une étude publiée par l'Usine nouvelle et illustrée ici par ces deux graphiques. En termes de localisation régionale, le paysage français de la métallurgie-sidérurgie et de la mécanique est dominé par la région Rhone-Alpes, avec 16,34 %, suivie par le Nord-Pas de Calais, la Lorraine, l'Alsace et les Pays de Loire.

(L'Usine Nouvelle : 13/10/2005)

Part de la métallurgie/sidérurgie/mécanique dans le paysage industriel français (en termes de salariés)



Part de la métallurgie/sidérurgie/mécanique dans le paysage industriel français (nombre d'usines)



TURQUIE

Privatisation d'Erdemir : le candidat turc Oyak remporte l'appel d'offres

C'est finalement le candidat turc Oyak, leader d'un consortium national, qui a remporté l'appel d'offres relatif à la privatisation du sidérurgiste Erdemir avec une proposition de 2,77 milliards de dollars qui lui assure 46,19 % du capital. Le consortium national, qui inclut le fond de pension des forces armées turques, a été sélectionné après 1 mois de négociations acharnées qui ont vu l'élimination successive de plusieurs candidats de poids parmi lesquels le Russe Severstal (à 2,1 Md\$), l'Indien Mittal Steel et l'Européen Arcelor (à 2,6 Md\$), puis le Russe Novolipetsk (à 2,67 Md\$) et le Turc Eregli (à 2,75 Md\$).

Arcelor et Mittal, les deux candidats les plus puissants, ont estimé en même temps que le prix devenait dé-

raisonnable, mais ont tenu à déclarer que la Turquie ne cesserait pas pour autant d'être un objectif de premier plan dans leur stratégie de conquête des marchés.

Erdemir, qui a produit 3,6 Mt d'acier en 2004, a en outre des capacités de production de 307 000 t d'acier plat galvanisé qu'il compte d'ailleurs porter à 500 000 t en 2006 avec la construction d'une nouvelle unité de production.

(L'Usine Nouvelle : 06/10/2005 ; Metal Bulletin : 10/10/2005)

UKRAINE

Krivorijsstal : deuxième privatisation

Krivorijsstal, n° 1 de la sidérurgie nationale, est à nouveau en processus de privatisation. Les changements politiques intervenus en Ukraine ont en effet abouti à une remise en cause et parfois à une annulation des privatisations menées par l'ancien gouverne-

ment. Alors que Krivorijstal avait été auparavant cédé pour 800 M\$, la mise à prix fixée au départ du nouvel appel d'offres se situe cette fois à hauteur de 2 Md\$, avec une perspective de 3 Md\$ en fin d'enchères.

Cette privatisation vient après celle du Turc Erdemir, et deux des candidats, l'Indien Mittal et l'Européen Arcelor, se retrouveront de nouveau en compétition pour Krivorijstal aux côtés du Russe Smart Group.

Si Krivorijstal est une cible de taille inférieure à celle d'Erdemir, elle possède en revanche l'intérêt de s'approvisionner localement pour 80 % de ses besoins auprès des mines de fer ukrainiennes, un avantage de taille au regard des fortes augmentations du prix du minerai de fer pratiquées par l'Australie et le Brésil en 2005.

(RFI internet news du 21/10/2005)

VIETNAM

Vietnam : restrictions à l'exportation de matières premières à l'état brut

Le Ministère de l'Industrie vietnamien vient de publier une directive interdisant l'exportation de matières premières non transformées pendant les six prochaines années. La directive précise plusieurs points :

- les entreprises pourront seulement exporter des substances minérales raffinées répondant aux normes fixées par les procédures du Laboratoire officiel (VILAS) ;
- les substances autorisées à être exportées devront provenir de mines

et/ou carrières non listées sur le Plan Directeur du Gouvernement. Par ailleurs, les réserves de ces gisements devront rester suffisantes pour pouvoir satisfaire les besoins des industries nationales ;

- les exportateurs devront également obtenir soit un permis minier et un permis de transformation/traitement des minerais, soit faire l'acquisition d'un contrat d'exportation en association avec une compagnie minière accréditée.

Le Vietnam possède des gisements de diverses substances parmi lesquelles peuvent être cités les phosphates (apatite), les sables siliceux, les sables à zircon et minéraux de titane, le kaolin, le graphite, la bentonite, la barytine et la fluorine.

(Industrial Minerals : octobre 2005)

LES ENTREPRISES

DANONE

Croissance conforme aux prévisions

Danone publie pour le troisième trimestre un chiffre d'affaires en hausse de +7,1 %, conforme à ce qu'il avait annoncé. Cette progression est due aux bons résultats à l'international. Sur les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires se monte à 9,853 Md€, en progression de 6,7 % par rapport à celui enregistré sur la même période l'an dernier. Le secteur des boissons/eaux minérales a fortement contribué à ce résultat avec une part de chiffre d'affaires de 2,738 M€ et le meilleur taux de progression (+9,3 %).

(Les Echos : 20/10/2005)

LAFARGE

Résultat opérationnel moins bon que prévu ?

Malgré un chiffre d'affaires de 11,75 Md€ sur neuf mois supérieur à ses attentes, le groupe Lafarge se montre prudent sur ses prévisions de résultat opérationnel et de bénéfice. Le communiqué parle d'une prévision de croissance annuelle du résultat d'exploitation « tendue ». La Direction a ultérieurement précisé qu'un taux de 6 % restait l'objectif du groupe, la valeur basse de la fourchette de 6 à 8 % donnée en septembre. Le chiffre de 6 % est d'ailleurs la prévision dominante chez les analystes financiers, même si certains, plus pessimistes, n'anticipent qu'un taux de progression de 4,5 %.

Les causes de ces interrogations sont la faiblesse du marché d'une partie des Etats-Unis (région des grands lacs et Nord-Est), une dégradation du marché en Allemagne, la guerre des prix dans le ciment au Brésil et la stagnation des prix en Corée du Sud.

Lafarge bénéficie néanmoins d'une tendance de prix favorable

ailleurs dans le monde et son activité en termes de volume des ventes a été bon au troisième trimestre. La croissance interne s'élève à 9,5 % pendant cette période, contre 7,4 % pour l'ensemble des neuf premiers mois.

annuelle d'eaux minérales vosgiennes à plus de 2 milliards de cols.

(Les Echos : 21/10/2005 ; La Tribune : 21/10/2005)

Chiffre d'affaires du groupe Lafarge (en milliards d'euros)

Secteur d'activité	Chiffre d'affaires	tendance
ciment	5,63	+ 8,1 %
granulats et bétons	3,92	+ 10 %
plâtre	1,08	+ 7,4 %
toiture	1,11	- 3,92
autres	0,016	+ 16,2 %
total	11,76 Md€	

(Les Echos : 21/10/2005 ; La Tribune : 21/10/2005)

NESTLE

Croissance supérieure aux prévisions

Le géant suisse de l'agroalimentaire a surpris les observateurs avec des résultats trimestriels meilleurs qu'anticipés - les meilleurs depuis 1997 - avec en particulier une hausse de 7 % des ventes. Sur neuf mois, le bilan est excellent : un chiffre d'affaires de 67,7 milliards de francs suisses (43,6 Md€), en hausse de 4,8 % par rapport à celui de la même période en 2004. Le secteur boissons/eaux minérales (17,6 MdFS ; + 7,8 %) a fortement contribué à ce résultat, seulement dépassé en progression par celui des produits pharmaceutiques (+ 9,4 %).

Les analystes anticipent pour la fin de l'année une hausse de la marge opérationnelle du groupe, qui devrait croître de 0,2 à 0,3 points pour atteindre 12,8 à 12,9 % pour l'ensemble de 2005.

Le Groupe va investir 70 M€ en France dans les Vosges, sur les sites de Vittel et Contrex, pour rationaliser les flux et réorganiser les usines. Nestlé compte ainsi faire passer sa production

RHEINZINC

Pro-Ardoise : un alliage zinc-cuivre pour le bâtiment

La société Rheinzink France propose un nouveau matériau pour les toitures et les façades des bâtiments. Il s'agit d'un alliage zinc-cuivre qui présente l'avantage d'être non combustible et insensible à la rouille et ne nécessite qu'un entretien réduit. Il peut ainsi se combiner avec d'autres matériaux - béton, bois, surfaces enduites) pour donner une très haute résistance aux agressions naturelles. Il offre enfin une capacité de recyclage proche de 100 %.

(L'Usine Nouvelle : 27/10/2005)

RIO TINTO

Bons résultats trimestriels de production pour le n° 3 mondial

Le groupe minier anglo-australien, 3^e mineur mondial, a vu sa production de minerais continuer à augmenter pendant le troisième trimestre. Le fer, toujours très demandé continue être un point fort, mais l'alumine, le cuivre, l'or, l'uranium, et même les diamants progressent toujours à + 10 % et plus, tandis que le molybdène enregistre une

exceptionnelle poussée (+ 170 %). Seuls le charbon - même le coke - et les borates se sont situés en retrait par rapport à 2004.

des ventes aurait progressé de 16,45 % et le résultat brut d'exploitation aurait gagné 19 %.

pour la même période en 2004. Le profit opérationnel s'est élevé à 560 MC\$ contre 332 MC\$ obtenus en 2004.

Production minière de Rio Tinto au 3^{ème} trimestre 2005

	3 ^{ème} trimestre 2005 (en Mt)	Variation 2004/2005
alumine	725	+ 37 %
aluminium	216,6	+ 3 %
borates	141	- 8 %
charbon coke	1 755	- 15 %
charbon	18 290	- 7 %
cuiivre	195,4	+ 12 %
cuiivre raffiné	89,2	+ 8 %
minerai de fer	32 187	+ 18 %
molybdène	3,9	+ 12 %
uranium (tonnes)	1 799	+ 12 %
diamants (en M carats)	7,349	+ 10 %
or extrait (milliers d'onces)	376	+ 2 %
or raffiné (milliers d'onces)	92	+ 24 %

Rio Tinto compte investir 1,35 milliards de dollars pour développer la mine de Yandicoogina et le port de Dampier dans l'Ouest australien. Sur cette somme, 530 M\$ seront consacrés à augmenter la capacité de production de Yandicoogina, 690 M\$ seront utilisés pour augmenter la capacité portuaire de Dampier, tandis que 113 M\$ serviront à accroître des capacités de stockage.

(Les Echos : 20/10/2005)

(La Tribune : 14/10/2005)

SUMITOMO TITANIUM

Profits quadruplés

La société japonaise Sumitomo Titanium, raffineur de titane, a vu son profit semestriel avant impôts quadrupler par rapport à la même période en 2004, passant de 0,754 milliard de yens à 2,84 milliards (25 M\$). Le chiffre d'affaires a atteint 13,85 milliards de yens, en hausse de 36,9 % par rapport aux 10,11 milliards enregistrés un an plus tôt. Compte tenu d'un prix de vente du titane qui a gagné 30 % en une année, les ventes domestiques ont augmenté de 46,4 % et les ventes en exportation de 45,5 %.

(Platts Metals Week : 31/10/2005)

TECK COMINCO

Profits en forte hausse en dépit d'une grève en Colombie Britannique

Le producteur canadien de plomb-zinc, TECK COMINCO, publie des résultats en hausse pour le troisième trimestre 2005. Les bénéfices nets se sont montés à 405 MC\$ (343 M\$) contre 120 MC\$

Ces résultats ont été obtenus en dépit d'une grève intervenue sur le site de Trail entre le 19 juillet et le 06 octobre qui a fait chuter la production de zinc de 77 000 t au 3^{ème} trimestre 2004 à 13 000 t pour le 3^{ème} trimestre 2005.

Les prix de vente des métaux de base produits par le groupe ont été bien meilleurs qu'un an plus tôt : 1,95 \$/lb contre 1,46 \$/lb pour le cuivre, et 0,61 \$/lb contre 0,45 \$/lb pour le zinc.

(Platts Metals Week : 31/10/05)

THYSSENKRUPP

Le groupe s'investit au Brésil

Le puissant sidérurgiste allemand Thyssen Krupp, 39 Md€ de chiffre d'affaires et 184 000 salariés dans le monde, investit au Brésil. Il va s'associer avec CVRD, pour implanter au Brésil une nouvelle aciérie d'une capacité annuelle de 4,4 Mt attendue pour 2010.

L'investissement consenti par les deux associés s'élève à 1,5 Md€, mais la nouvelle production d'acier permettra à ThyssenKrupp d'augmenter de 25 % sa capacité totale de production. Une presque moitié de la production brésilienne, soit 2 millions de tonnes, sera expédiée dans la Ruhr à Duisburg afin d'y être transformée en tôles destinées au marché de l'automobile. Les 2,4 Mt restantes seront pour leur part expédiées aux Etats-Unis pour alimenter une nouvelle usine.

Le Conseil de surveillance de ThyssenKrupp doit cependant donner son accord final à ce projet brésilien, une dernière étape seulement retardée par des craintes de réapparition de surcapacités de production d'acier au niveau mondial. La décision devrait intervenir en janvier après la publication des résultats de l'année 2004-2005. Le profit net, tiré justement à 70 % environ par l'acier, devrait se situer aux environs de 1,2 Md€, en baisse par rapport aux 1,47 Md€ enregistrés l'an dernier.

SETFORGE

Un groupe de taille modeste qui a bien contenu la hausse des matières premières

Le groupe français spécialisée dans la fabrication de pièces forgées a plutôt bien résisté à la hausse des matières premières au premier semestre 2005 : résultat d'exploitation de 4,2 M€, en baisse de 10,6 %, mais un chiffre d'affaires de 72,8 M€, en hausse de 33,1 %. Le PDG du groupe a précisé que Setforge avait pu répercuter une partie de la hausse de coût des matières premières - de l'acier en particulier - sur ses prix de vente auprès de la majorité de ses clients. Il a néanmoins ajouté que hors effet matières premières, le volume

CARNET

(Les Echos : 14/10/2005)

Brgm

Dominique Goutte a été nommé membre du conseil d'administration du Bureau de recherches géologiques et minières en qualité de représentant du Ministre chargé de la recherche. Il succède dans cette fonction à Bernard Frois.

(Communiqué de presse citant le Journal Officiel du 08/10/2005)

De Beers

Jonathan Oppenheimer, actuellement Directeur de De Beers Consolidated Mines (DBCM), deviendra Président de De Beers Group à partir du second trimestre 2006. Il sera alors remplacé par David Noko, premier Sud-Africain noir à occuper une telle fonction chez DBCM qui regroupe tous les intérêts sud-africains de De

Beers. Cette nomination se situe dans la perspective du transfert de 26 % des avoirs sud-africains de De Beers à des intérêts du « Black Economic Empowerment ».

(Africa Mining Intelligence : n° 117 du 05 au 18/10/2005)

Placer Dome

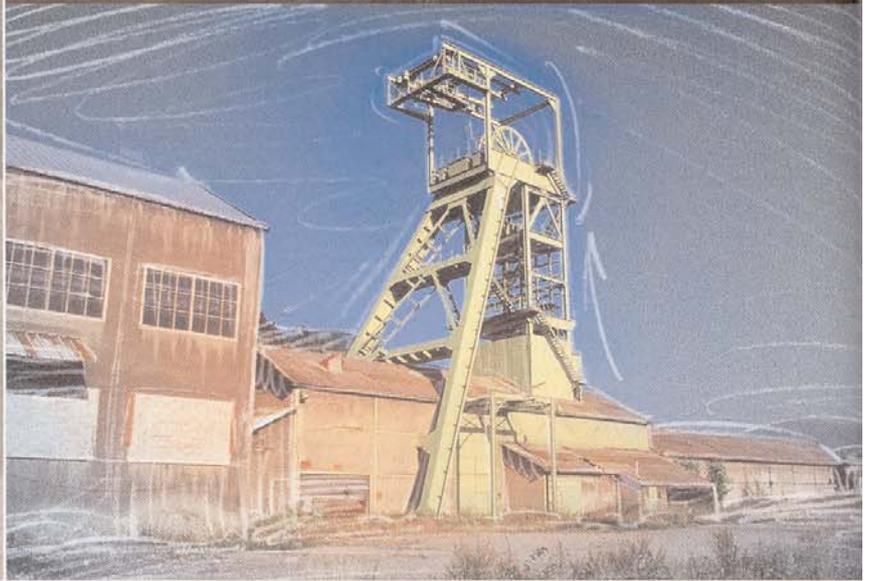
Lindsay Hall a été nommé Vice-Président et Directeur Financier de Placer Dome, le groupe canadien spécialiste des métaux précieux (16 mines d'or dans 7 pays). Lindsay Hall est un spécialiste du secteur énergétique, une composante de plus en plus importante pour les groupes miniers du fait du surenchérissement de l'énergie.

(Africa Mining Intelligence n° 117 du 05 au 18/10/2005)

ECO-NOTE

Fermées ou abandonnées, les anciennes mines représentent un danger potentiel comme l'ont montré les effondrements dans le bassin ferrifère lorrain. Face à l'urgence, des outils et programmes d'action et de recherche ont été mis sur pied tandis qu'une réglementation plus contraignante entraine en vigueur. Cette question touche aujourd'hui toute l'Europe où les mines ferment les unes après les autres.

Quelques aspects de "l'après-mine"



24



Bernard Feuga

RESPONSABLE DES ANCIENNES
EXPLOITATIONS DE SEL À
GEODERIS
bernard.feuga@industrie.gouv.fr

Les questions liées à "l'après-mine" touchent la quasi-totalité des substances qui ont été, dans un passé plus ou moins lointain, extraites du sous-sol de notre pays. Divers phénomènes et désordres liés à ces exploitations, notamment le "drainage acide", sont connus de longue date. Mais la prise de conscience collective des problèmes de "l'après-mine" est récente avec la fin du bassin ferrifère lorrain, qui représente à lui seul un exemple des divers désordres liés aux anciennes mines. L'étude des problèmes du bassin lorrain est un bon exemple des réponses qui ont été apportées pour y faire face.

Avant "l'après-mine"

Avant "l'après-mine", il y eut tout simplement... la mine. L'exploitation minière sur le territoire de ce qui allait devenir la France remonte à des temps immémoriaux : les archéologues y ont mis à jour les vestiges d'anciennes exploitations souterraines de silex remontant au Néolithique. Selon le code minier actuel, ces exploitations seraient aujourd'hui qualifiées de carrières, et non pas de mines. Mais si un code minier avait existé à cette époque reculée, le silex, compte tenu de son caractère éminemment stratégique pour nos lointains ancêtres, aurait été rangé parmi les substances dont les plus hautes autorités se devaient de contrôler l'exploitation.

Ces substances, relevant depuis une loi de 1810 du régime de la concession, sont exploitables dans ce qu'il est convenu d'appeler des mines. L'époque gallo-romaine connut une véritable explosion de l'activité minière (or, argent, plomb notamment). Après une longue éclipse due aux invasions barbares, l'activité minière reprit au haut moyen-âge (c'est à cette époque que l'on commença à exploiter le charbon) pour ne plus cesser, marquant de son empreinte des régions entières et allant jusqu'à constituer, dans la période de reconstruction qui suivit la seconde guerre mondiale, la "première industrie" de France. Cette aventure vieille de près de six millénaires se termine sous nos yeux, avec la fermeture des dernières mines encore en activité. La mine est finie, nous voici dans "l'après-mine".

De la mine à "l'après-mine" : des préoccupations nouvelles

Il serait totalement faux de dire que les préoccupations d'un exploitant minier étaient des préoccupations de court terme. La longueur des étapes qui précédaient l'ouverture d'une mine, l'importance des investissements nécessaires, et donc la durée du retour sur investissement, imposaient au contraire une prise en compte du moyen et du long termes beaucoup plus contraignante que dans la plupart des autres industries. Mais l'horizon, même lointain, auquel se limitait l'exploitant minier, était celui de la fin de son exploitation. Tout était fait pour assurer la rentabilité et la sécurité en phase d'exploitation. Mais, jusqu'à une période très récente, la question du devenir de la mine après son abandon et celle des conséquences futures sur l'environnement ne se posaient pas. On n'ignorait sans doute pas que les mines abandonnées pouvaient entraîner de graves désordres. Au cours d'une aussi longue histoire, on a fermé autant de mines qu'on en a ouvertes et les accidents ou catastrophes liés aux vieux travaux n'ont pas dû manquer. Mais peut-être les anciens considéraient-ils ces accidents comme des phénomènes inéluctables, voire naturels ? De même, les bénéfices qu'apportaient les mines à leurs propriétaires, comme à l'ensemble des populations, devaient rendre leurs inconvénients plus supportables. Toujours est-il que les désordres étaient traités au cas par cas, sans attirer une attention particulière de la part des populations, des médias et du monde politique. Depuis une dizaine d'années la situation a radicalement changé.



Maison affectée par un affaissement lié à une ancienne mine de fer à Auboué (Meurthe-et-Moselle).

House affected by subsidence associated with a former iron-ore mine at Auboué (Meurthe-et-Moselle).

©GISOS (LAEGO-INPL)

L'arrêt des mines de fer de Lorraine : la prise de conscience

1995, la dernière mine de fer de la société Lormines (groupe Usinor-Sacilor) du bassin de Briey-Longwy ferme ses portes en Lorraine. Dès lors, les pompages d'exhaure cessent et, conséquence logique de cette interruption des prélèvements d'eau dans le sous-sol, le niveau de la nappe phréatique remonte. En octobre 1996 des affaissements du sol dont l'amplitude verticale atteindra par endroits deux mètres se manifestent assez soudainement dans la ville d'Auboué, avec maisons lézardées, chaussées déformées, rupture des conduites enterrées. Puis Moutiers, Moyeuve, Roncourt et de nombreuses autres communes de Moselle et de Meurthe-et-Moselle connaissent des désordres analogues que l'on explique rapidement par l'effondrement de vieux travaux miniers. Le déclenchement de ces phénomènes coïncide avec le moment où le niveau de l'eau souterraine, lors de sa remontée, atteint le "toit" (plafond) des anciennes galeries. Des centaines de maisons sont affectées, dont beaucoup devront être détruites. D'autres types de désordres se manifestent : dégradation de la qualité de l'eau souterraine, inondation de certains quartiers, remontées d'air appauvri en oxygène dans des caves reliées aux galeries minières...

Ces désordres suscitent une émotion considérable dans une population déjà durement touchée par les difficultés économiques liées à la fermeture des mines et au déclin de la sidérurgie. Ils sont alors à

Ces désordres suscitent une émotion considérable dans une population déjà durement touchée par les difficultés économiques liées à la fermeture des mines et au déclin de la sidérurgie.

L'APRÈS-MINE

l'origine d'une prise de conscience, au plus haut niveau de l'État, des problèmes liés à "l'après-mine" et de la nécessité d'y apporter une réponse adaptée.

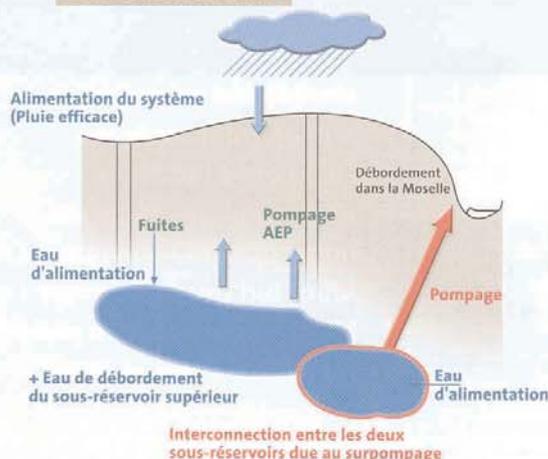
L'appui technique à l'administration : Geoderis (cf encadré p. 29)

La DRIRE (*Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement*), administration en charge du suivi et du contrôle de l'activité minière, avait vu ses effectifs spécialisés diminuer au fur et à mesure que décroissait l'activité minière. Elle s'est

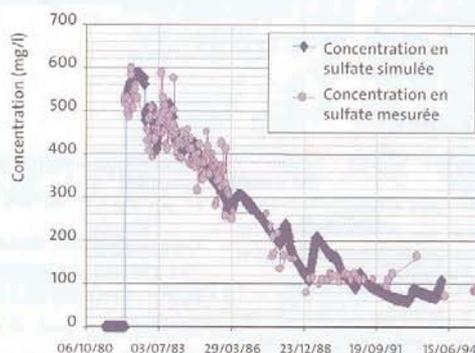
donc trouvée face à une surcharge de travail considérable à laquelle elle ne pouvait faire face. Pour l'appuyer, l'État a donc fait appel au BRGM et à l'INERIS (*Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques*) qui ont créé une structure d'appui à l'administration, dotée du statut de GIP (*Groupement d'Intérêt Public*) et nommée Geoderis. Les problèmes d'"après-mine" ne se limitant pas à la Lorraine ni aux mines de fer, Geoderis, qui compte à l'heure actuelle vingt-cinq personnes, couvre l'ensemble du territoire métropolitain, avec une direction nationale à Metz et deux agences à Alès et Caen.

26

LE MODÈLE FONCTIONNEL



LA SIMULATION TEMPO-RER



Modélisation de l'évolution de la concentration en sulfate dans l'ancienne mine de fer de Saizerais (Meurthe-et-Moselle). À gauche : représentation schématique du modèle utilisé ; à droite : comparaison des teneurs calculée et mesurée.

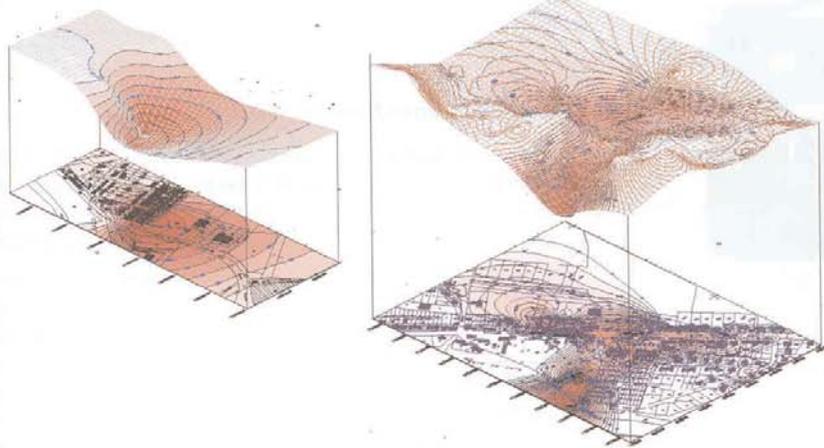
Modeling the evolution of sulphate concentration in the former Saizerais iron-ore mine (Meurthe-et-Moselle). Left: schematic representation of the model; Right: comparison of the calculated and measured concentrations.

Source : BRGM - R. Fabriol

“ Personne ne s'attendait à ces désordres, difficilement explicables, tant le rôle de l'eau dans les anciennes mines est complexe et encore mal connu. ”

Le GISOS au service de la recherche

Les premiers mouvements de surface apparus après l'arrêt des mines de fer de Lorraine semblaient liés à la remontée de l'eau souterraine. Personne ne s'attendait à ces désordres difficilement explicables, tant le rôle de l'eau dans les anciennes mines est complexe et encore mal connu. Un gros travail de recherche scientifique était à mener pour combler cette lacune. C'est pourquoi, le GISOS, (*Groupement d'Intérêt Scientifique sur l'Impact et la Sécurité des Ouvrages Souterrains*) fut constitué et inauguré à Nancy en 1999 avec l'appui des pouvoirs publics locaux, nationaux et européens. Un tel groupement n'a pas d'existence



Vue en perspective de deux cuvettes d'affaissement dues à d'anciennes mines de fer en Lorraine.
General view of two subsiding basins resulting from former iron-ore mines in Lorraine.

Source : O. Deck, (GISOS, LAEGO-INPL)

juridique propre et constitue une structure au sein de laquelle les organismes membres décident de mettre en commun leurs moyens humains et matériels pour réaliser ensemble des recherches sur un thème donné. Le GISOS regroupe une cinquantaine de chercheurs et associe le BRGM, l'INERIS, le LAEGO (*Laboratoire Environnement, Géomécanique et Ouvrages*, commun à l'École des Mines et à l'École de Géologie de Nancy et relevant de l'Institut National Polytechnique de Lorraine) et l'École des Mines de Paris. Divers spécialistes issus de grands organismes de recherche français et européens participent également à ses travaux, au sein de son conseil scientifique.

Le champ d'action du GISOS porte sur tous les types de travaux souterrains et englobe non seulement les problèmes de comportement des terrains et de la qualité des eaux mais également des sujets plus transversaux comme l'évaluation et la gestion du risque. Les sciences humaines ne sont pas non plus absentes des thèmes de recherche du GISOS, auquel le laboratoire de Psychologie de l'Université de Metz apporte une contribution originale. Le GISOS se veut en outre un lieu de rencontres et d'échanges de toutes personnes et organismes (scientifiques, administrations, entreprises, collectivités publiques) qui sont concernés par sa thématique. Il a ainsi organisé en février 2003 à Nancy "Après-mine 2003", premier colloque international sur le sujet qui a rassemblé 170 participants issus d'une dizaine de pays et a donné lieu à des échanges très riches (www.gisos.org). Devant le succès de cette manifestation, décision a été prise d'organiser un second colloque à l'automne 2005.

Une réussite inespérée

Compte tenu de l'urgence, le GISOS a consacré ses premiers travaux au bassin ferrifère lorrain avec notamment la mise en place d'un site pilote expérimental dans une ancienne mine de la société luxembourgeoise ARBED. Ce site a permis d'étudier en vraie grandeur et sur une durée d'un an et demi les mécanismes entraînés par l'ennoyage des mines.

De nombreux résultats marquants ont d'ores et déjà été obtenus sur plusieurs sujets : influence de l'eau et du vieillissement sur le comportement mécanique des mines abandonnées, compréhension des mécanismes de dégradation de l'eau du réservoir minier et prévision de l'évolution de sa composition, dégradation du bâti suite aux affaissements miniers, méthodes d'évaluation et de hiérarchisation de l'aléa "mouvements de terrain", dégradation de l'air dans les anciennes mines.

Sans pour autant relâcher son effort sur les problèmes des mines de fer, le GISOS aborde désormais d'autres thématiques, comme celle des anciennes exploitations de sel. Celles-ci, qu'il s'agisse de mines traditionnelles ou d'exploitations par dissolution au moyen de sondages, sont nombreuses sur le territoire national et posent des problèmes difficiles. Le sel est en effet un matériau extrêmement soluble dans l'eau dont le rôle sur le devenir des exploitations est encore beaucoup plus complexe que pour les mines de fer.

L'APRÈS-MINE



**Effondrement de terrain
en zone urbaine**
Urban subsidence

©BRGM image

Les évolutions réglementaires

La réglementation de l'industrie minière découle en France de deux textes fondamentaux : la loi de 1810 (régime de la concession, par laquelle l'État accorde à un pétitionnaire le droit d'exploiter une substance donnée) et surtout celle de 1955 qui institue le code minier. Celui-ci précise les démarches qui doivent être suivies à la fin de l'exploitation d'une mine.

Les désordres survenus en Lorraine ont induit une réactualisation des dispositions légales et réglementaires, pour faire face en particulier à la situation fréquente dans laquelle l'ancien exploitant n'existe plus (on parle alors de mine "orpheline"). Dans ce cas, c'est désormais l'État lui-même qui se porte garant des désordres de "l'après-mine" et de leur réparation. En contrepartie, l'État a rendu plus contraignante la procédure d'abandon d'une exploitation. Celle-ci comporte deux étapes.

La première, dite procédure de "déclaration d'arrêt définitif des travaux et d'utilisation des installations minières", impose à l'exploitant d'élaborer un dossier dans lequel il évalue l'impact de l'abandon de la mine et de ses installations sur toute une série d'intérêts à préserver : sécurité et salubrité publiques, voies de communication, sites naturels, agricoles, historiques et archéologiques, ressources en eau, etc. Les points à prendre en compte dans cette évaluation concernent tous les aspects de l'activité de la mine :

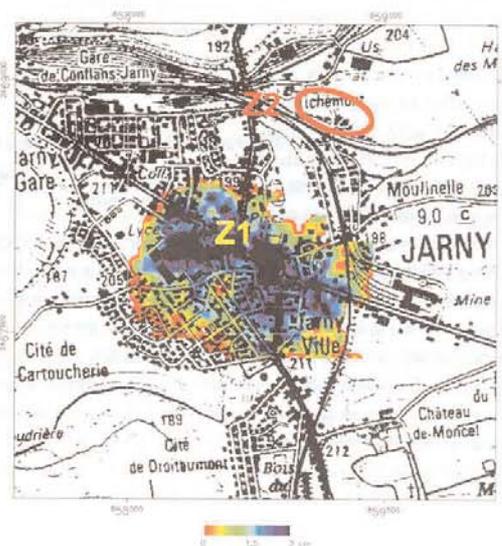
Le bilan que l'on peut tirer des cinq premières années d'activité du GISOS est très positif car les recherches qu'il coordonne ne se limitent pas à une addition de programmes de ses différentes composantes. Un projet considérable comme le site pilote expérimental n'aurait pu être entrepris et mené à bien isolément par chaque organisme associé. En amenant les équipes à collaborer, il a créé les conditions d'une réussite que personne n'osait imaginer au moment de sa conception. Le GISOS a également créé au bénéfice de ses membres une image de marque auprès des pouvoirs publics et des médias, image renforcée par les retombées opérationnelles de ses travaux, dont beaucoup sont transposés sur le terrain par des organismes comme Geoderis. Enfin, il a amorcé une dynamique qui attire de plus en plus d'organismes nationaux mais également européens intéressés à collaborer avec lui. La part de son programme qui est réalisée en collaboration avec des partenaires étrangers ne cesse de croître.

28

Affaissement de terrain dû à une ancienne mine de fer à Jarny (Meurthe-et-Moselle), déterminé par interférométrie-radar.

Ground subsidence due to a former iron-ore mine at Jarny (Meurthe-et-Moselle), determined using radar interferometry.

Source : BRGM



41

stabilité des terrains, eaux souterraines et de surface, émanations de gaz, ouvrages d'accès, anciennes installations de surface, versos, terrils, bassins de décantation, tas de résidus...

Si certains des intérêts à préserver sont menacés, le dossier doit définir les mesures envisagées pour y remédier ou pour assurer une surveillance des risques s'il n'existe pas de mesure technique raisonnablement envisageable pour les éliminer. L'arrêt définitif des travaux ne peut être prononcé qu'après approbation par le préfet et mise en application complète de ces mesures afin que la sécurité des personnes et des biens soit assurée sur le long terme. Si l'exploitant est défaillant, l'administration peut décider de faire réaliser elle-même, aux frais de ce dernier, les travaux qu'elle estime indispensables.

La **deuxième** étape est celle de la renonciation à concession, à l'issue de laquelle le titre minier retourne à l'État.

La nouvelle réglementation a également institué les "Plans de Prévention des Risques Miniers (PPRM)", documents inspirés des "Plans de Prévention des Risques Naturels (PPRN)". Les PPRM, qui seront établis à la demande de l'État sur des zones et pour des risques bien définis, sont destinés à constituer, dans l'avenir, les outils de base de la gestion de l'usage du sol dans les anciennes zones minières.

“ Une avancée décisive dans la vie et une gestion reconnue des intérêts présents et futurs. ”

Une avancée décisive

L'industrie minière appartient désormais, en France comme dans la plupart des pays d'Europe occidentale, au passé. Pour éviter que l'héritage de ce qui fut pendant des siècles source de richesse pour les États et de fierté pour les acteurs de cette industrie ne soit vécu comme une malédiction par les générations à venir, il importait que les problèmes posés par les anciennes mines soient considérés dans leur ensemble et qu'une réponse globale leur soit apportée. Les dispositifs mis en place à cette fin dans notre pays, et dans lesquels les acteurs publics comme le BRGM trouvent toute leur place, sont encore perfectibles. Ils n'en constituent pas moins une avancée décisive dans la voie d'une gestion de "l'après-mine" soucieuse des intérêts, présents et futurs, de l'ensemble des parties en présence. ■

► LES MISSIONS DE GEODERIS

Ce groupement d'intérêt public est habilité à intervenir, à la demande de l'administration, sur tout type d'exploitation minière arrêtée et dans différents domaines :

► **Recueil de données sur les anciennes mines** : positionnement et mise en forme de ces données et élaboration de SIG qui permettent de visualiser l'information disponible.

► **Reconnaissance des anciennes mines** : mise en œuvre de moyens lourds de

reconnaissance sur le terrain tels que sondages, campagnes de géophysique ou visites au fond, nécessaires pour retrouver l'emplacement des anciens travaux.

► **Évaluation de l'aléa** : Geoderis élabore des cartes d'aléa qui, complétées par la prise en compte des enjeux, permettront de définir le risque et de préparer les décisions relatives à l'usage du sol ou d'autres ressources dans les zones affectées par l'exploitation minière.

► **Traitement du risque** : des travaux doivent être menés sans délais dans les zones où le risque identifié est considéré comme très élevé.

► **Surveillance** : face à un risque existant Geoderis assure le suivi de tout un réseau de surveillance installé sur d'anciennes mines et faisant appel à diverses techniques (mesure de déformations, surveillance vidéo, écoute micro-sismique des bruits émis par le massif rocheux...).



The term 'post-mining' designates all the problems resulting from the cessation of mining activities, and from former mines in general, as well as the actions involved in resolving these problems. The disturbances (surface subsidence, water-quality degradation, gas emanation, flooding) that have occurred in the Lorraine iron-ore basin since 1996, following the closure of the mines, have brought about a multitude of responses. The regulations have evolved in a way that places an increasing responsibility upon the Government where 'post mining' is concerned. As against this, the procedures for halting mining activities and relinquishing a concession are now much tougher for the mining companies, who must take all necessary measures to ensure long-term safety. Two organizations have been established to help the government manage the technical problems associated with 'post mining'. Geoderis, a Public Interest Group that provides expertise and mine-hazard assessment, and GISOS, a Scientific Interest Group for underground structures which carries out research into phenomena associated with former mines. GISOS is made up of BRGM, Ineris (Institute for Industrial Environments and Risks), the Paris School of Mines and INPL (Lorraine Polytechnic College).